

Conseil de gouvernement Prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 avril



(Ph: Akil Macao)

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi à Rabat, a décidé de prolonger l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 10 avril 2021, et ce dans le cadre des efforts de lutte contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Parmi les 10 premiers pays ayant réussi le défi de la vaccination

Covid-19 : L'OMS félicite le Maroc

Le Maroc compte parmi les 10 premiers pays qui ont réussi le défi de la vaccination contre la Covid-19, a indiqué mercredi le Bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Maroc.

La représentation de l'OMS tient à féliciter le Royaume pour ce succès. "Félicitations pour la réussite de cette campagne!", écrit-elle sur son compte Twitter.

Le nombre des personnes qui ont été vaccinées à ce jour au Maroc (dose 1) a atteint 3.745.173, alors que 360.689 ont reçu la deuxième dose du vaccin, selon des données rendues publiques mercredi par le ministère de la santé dans son bulletin quotidien sur la situation de la Covid-19.

La campagne nationale de vaccination contre le virus de la Covid-19 avait été lancée le 28 janvier dernier par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Conformément aux Hautes Instructions Royales, la campagne de vaccination est gratuite pour l'ensemble des citoyens, l'objectif étant d'immuniser toutes les composantes du peuple marocain (à peu près 80 pc de la population), de réduire puis éliminer les cas de contamination et de décès dus à l'épidémie et de contenir la propagation du virus.



(Ph: Akil Macao)

155^e session du Conseil
de la Ligue des Etats arabes

Le Maroc réitère sa ferme solidarité avec la Palestine

Le Maroc a réitéré sa ferme solidarité avec le peuple palestinien, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité d'Al Qods, dans la défense de sa juste cause et de ses droits légitimes et inaliénables.

Lors de travaux de la 155^e session du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des ministres des Affaires étrangères, qui ont débuté mercredi au Caire, la ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, chargée des Marocains résidant à l'étranger, Nouzha El Ouafi, a mis l'accent sur la nécessité de préserver la spécificité religieuse de la ville sainte d'Al Qods ainsi que son statut juridique.

(P. 2)

Chambre des représentants

Mise en place du cadre juridique pour les prochaines élections

La Chambre des représentants a adopté, mardi, trois projets de loi ayant trait à la nomination aux fonctions supérieures et aux échéances électorales, dans le cadre de sa session extraordinaire.

Il s'agit en effet du projet de loi organique N°08.21 modifiant et complétant la loi organique N°02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures, du projet de loi N°10.21 modifiant et complétant la loi N°57.11 relative aux listes électorales générales, aux opérations de référendums et à l'utilisation des moyens audiovisuels publics lors des campagnes électorales et référendaires ainsi que du projet de loi N°11.21 modifiant la loi N°9.97 relative au Code électoral et organisation de la révision exceptionnelle des listes électorales des Chambres professionnelles.

P. 3

Sahara marocain La Jordanie ouvre un consulat général à Laâyoune

Le Royaume hachémite de Jordanie a ouvert jeudi un consulat général à Laâyoune, la 11^{ème} représentation diplomatique inaugurée dans la capitale du Sahara marocain depuis un peu plus d'un an.

La cérémonie d'ouverture de ce consulat a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le vice-

Premier ministre, ministre jordanien des Affaires étrangères et des Expatriés, Ayman Al-Safadi.

La Jordanie devient ainsi le 11^{ème} pays à avoir inauguré un consulat à Laâyoune, après les Émirats arabes unis, le Bahreïn, la Côte d'Ivoire, les Iles Comores, le Gabon, Sao-Tomé-Et principe, la République centrafricaine, le Burundi, Eswatini et la Zambie.



DANS CE NUMÉRO DE

AL BAYANE
Weekend

L'Aventure marocaine du lieutenant Perrin,
publié par Marcel Jullian en 1979

Un officier français à Assa

■ Par Haibatna Elhairech

L'Aventure marocaine est un « récit vécu » par le lieutenant Perrin, rédigé par Marcel Jullian (l'un des fondateurs d'Antenne 2) et publié en

1979. En quoi ce récit nous concerne-t-il ? La réponse est toute simple finalement : Perrin a présidé le bureau des affaires indigènes d'Assa entre octobre 1955 et juin 1956.

P. 12

Sa maison sera ouverte au public avant la fin de l'année

Il y a 30 ans, Gainsbourg se barre

P. 13



Fondation Brahim Akhiat pour la diversité culturelle

Décernement des prix de la 2^{ème} édition

Le prix Brahim Akhiat pour la diversité culturelle dans sa deuxième édition a été décerné, vendredi à Rabat, à plusieurs person-

nalités ayant contribué à la préservation de la culture marocaine et la sensibilisation sur l'importance de la diversité culturelle.

P. 14

Le miroir d'encre

La culture et les enjeux de la traduction littéraire... !

I- Citation de José Saramago « Les écrivains font la littérature nationale et les traducteurs font la littérature universelle. ».

II-On ne traduit pas seulement le sens mais on traduit aussi et bien évidemment le style. C'était mon idée en lisant quelques traductions de la poésie arabe ancienne en langue française. Car cette poésie-là est devenue très moderne par son nouveau style dans ce genre de traduction qui n'a pas respecté la façon traditionnelle de son écriture, ni sa forme poétique qui s'est construite par une structure réciproque entre le sens des mots et le pouvoir de la rime. Mais il y'a aussi, à côté de cela, des belles traductions de cette même poésie arabe ancienne qui ne cessent pas de faire tourner le cœur et l'âme, et qui nous poussent toujours à rêver ... !

III-La traduction de « Phèdre », du français vers la langue arabe, a été très réussie. Puisque le grand poète arabe Adonis en la traduisant n'a pas pensé seulement au déroulement de l'histoire de cette pièce théâtrale, mais il a pensé aussi à son style très poétique et bien travaillé par le grand poète et dramaturge français de 17^{ème} siècle Jean Racine. Mais malgré cela je n'ai trouvé aucune trace de cette belle et forte pièce théâtrale française dans la littérature arabe moderne, ni dans la poésie, ni dans



Par Nouredine
Mhakkak

le théâtre, et ni même dans le roman. C'est vraiment dommage... !

IV-Celui qui a écrit un vrai et riche livre sur le plus grand poète arabe de tous les temps Al -Mutanabbi n'était ni Taha Hussein, ni Mahmoud Shaker, mais Régis Blachère. Ce grand homme de lettres qui a aimé la langue et la culture arabes et qui a été sans aucun doute l'un des adorateurs et connaisseurs de la littérature arabe. Alors pour ceux qui aiment ce grand poète arabe n'hésitez pas de lire le livre de Régis Blachère sur lui. En parallèle de cela, Régis Blachère a écrit plusieurs livres qui

concernent la langue et la littérature arabes. Ces livres qui ont été lus, commentés et même critiqués par plusieurs chercheurs académiques dans le monde entier.

V-Parfois la traduction d'un roman d'une langue à une autre lui ouvre un chemin vers la célébrité et lui donne une grande chance d'être lu et relu par plusieurs lecteurs du monde entier. Je pense ici et là au roman "Le pain nu" de l'écrivain marocain de langue arabe Mohamed Choukri qui a été traduit en français par le célèbre écrivain franco-marocain Tahar Ben Jelloun. C'est grâce à cette traduction bien faite surtout au niveau de style, que ce roman est devenu parmi les plus célèbres romans arabes et l'un des romans qui ont fait couler beaucoup d'encre dans la presse culturelle (Arabophone et francophone). Et à partir même de l'écho de cette traduction et son influence culturelle que ce roman-là a pu trouver sa vraie existence dans la littérature arabe moderne. Malgré que ce même roman a été déjà traduit en anglais par l'écrivain américain Paul Bowles. Cela n'empêche pas, bien évidemment, que le roman "Le pain nu" dans sa langue originale qui est l'arabe, demeure incontestablement un chef-d'œuvre littéraire.

155^e session du Conseil de la Ligue des Etats arabes

Le Maroc réitère au Caire sa ferme solidarité avec le peuple palestinien

Le Maroc a réitéré sa ferme solidarité avec le peuple palestinien, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité d'Al Qods, dans la défense de sa juste cause et de ses droits légitimes et inaliénables.

Lors de travaux de la 155^e session du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des ministres des Affaires étrangères, qui ont débuté mercredi au Caire, la ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, chargée des Marocains résidant à l'étranger, Nouzha El Ouafi, a mis l'accent sur la nécessité de préserver la spécificité religieuse de la ville sainte d'Al Qods ainsi que son statut juridique.

"A l'heure actuelle, il est devenu urgent d'intensifier les efforts pour sortir de l'impasse qui entoure le processus de paix, et de relancer une nouvelle dynamique permettant la reprise des négociations entre les parties palestinienne et israélienne sur la base de la solution à deux Etats que préconise la communauté internationale", a insisté Mme El Ouafi.

Abordant la question libyenne, la ministre a souligné que le Maroc réitère son soutien au processus de règlement du conflit en cours dans ce pays, et appelle à accompagner le projet de résolution sur le "suivi de l'évolution de la situation en Libye", sur la base de l'Accord de Skhirate et en complémentarité avec toutes les initiatives visant à soutenir la sécurité, la stabilité et le développement du pays maghrébin.

D'autre part, la responsable a fait noter que la Ligue arabe a lancé, depuis 2011, une initiative importante pour la réforme et le développement des mécanismes et institutions pour une action arabe commune tout en publiant des décisions politiques à tous les niveaux du



Conseil de la Ligue arabe, ajoutant que 10 ans après, ce projet est toujours en voie d'être complété, malgré l'urgence de la mise en œuvre de son contenu face aux mutations internationales et régionales.

Le Maroc, qui s'est engagé dès le début dans ce chantier de réforme, souligne l'importance de compléter les versions finales des documents de réforme et de développement élaborés par les quatre groupes de travail émanant

du comité à composition non limitée, dans le plein respect des décisions rendues par les organes supérieurs du système de l'action arabe, a-t-elle enchaîné.

Et d'ajouter que la concrétisation de cet objectif passe par "une réelle volonté politique susceptible de provoquer le changement positif souhaité dans le monde arabe, loin des conflits circonstanciels et des différents artificiels".

Maroc - UE

Priorité au Plan de transformation numérique de la justice dans le Royaume



Le Maroc et l'Union européenne (UE) ont convenu de focaliser sur deux priorités stratégiques au titre de 2021, relatives à l'accompagnement de la mise en œuvre du Plan de transformation numérique de la justice et à la mise en œuvre du référentiel des fonctions et des compétences des fonctionnaires du ministère et des tribunaux.

Dans ce sens, le ministre de la justice, Mohamed Ben Abdellkader a tenu une rencontre, mardi, avec l'ambassadrice de l'UE à Rabat, Claudia Wiedey, dans le but de donner une impulsion à la réalisation des activités bilatérales de coopération

et de partenariat.

Selon un communiqué du ministère de la justice, cette rencontre a été l'occasion d'évoquer les possibilités offertes pour développer la coopération bilatérale à la lumière des mutations que connaît actuellement le secteur de la justice au Maroc et des priorités du ministère dans le domaine de la réforme du système de la justice, notamment en ce qui concerne la réforme de l'administration judiciaire, le développement de sa gouvernance et le renforcement de son dispositif législatif. A cette occasion, Mme Wiedey a mis en avant la pertinence des efforts consentis,

ces dernières années, par le ministère de la justice et les réalisations accomplies au début de la pandémie, notamment en matière de procès à distance.

De son côté, M. Benabdellkader a salué les efforts de l'UE dans l'accompagnement de la dynamique de réforme interne que connaît le secteur, tant à travers le soutien financier qu'à travers le programme d'appui technique, indiquant que le partenariat liant les deux parties dépasse l'aspect technique de la réforme

pour couvrir la consolidation des valeurs communes dans le cadre d'une vision intégrée et profonde de la réforme.

Par ailleurs, le ministre a salué la tenue, le plus tôt possible, de la réunion du comité de pilotage du programme de soutien financier et d'appui technique pour la réforme du système de la justice, notant que cette réunion serait une occasion d'examiner le bilan du partenariat et tracer les lignes directrices de la coopération bilatérale.



L'Association d'amitié maroco-israélienne voit le jour aux Etats-Unis

Une Association d'amitié maroco-israélienne (MIFA) a vu le jour récemment aux Etats-Unis, dans le but de renforcer les relations entre les deux pays. Basée à Athens, en Géorgie (sud-est), la MIFA a pour mission de promouvoir une "compréhension mutuelle de l'histoire, de la culture et de la société contemporaine du Maroc et d'Israël", dans la foulée du rétablissement des liens diplomatiques entre les deux parties, selon un communiqué de ses fondateurs.

L'association veut "rappeler les faits historiques qui ont distingué le Maroc comme un pionnier dans la consolidation des valeurs de paix et de tolérance et de lutte contre l'antisémitisme", soulignent-ils, ajoutant que l'association adhère également à l'esprit de la Constitution marocaine de 2011 qui consacre la place essentielle du judaïsme dans la pluralité culturelle du Royaume.

Cette organisation vise notamment à mettre en avant l'histoire et la culture judéo-marocaines et à faciliter les échanges entre le Royaume et Israël pour promouvoir la recherche scientifique dans les domaines de la médecine, l'énergie renouvelable, la préservation de l'environnement, l'histoire et la culture...etc.

Le rabbin Gad Bouskila, membre du Centre juif marocain Netivot Israel Congregation à Brooklyn (New York), est le président honoraire de MIFA, alors que la présidence effective est assurée par Mustapha Ezzrghani. Elle compte aussi parmi ses membres le fondateur de l'institut de préservation de l'héritage séfarade (Sefhardic Legacy Series) Allen Azoulay (vice-président), et le président de la communauté juive à Marrakech et Essaouira, Jacky Kadock (secrétaire).

Salé

Une enquête judiciaire, après le décès d'une fille suite à la consommation de psychotropes

Les éléments de la police judiciaire de Salé ont ouvert, mardi soir, une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent afin de déterminer les circonstances de la consommation par trois personnes, dont deux filles et un individu aux antécédents judiciaires, de psychotropes ayant provoqué pour lui de graves complications de santé, et suite auxquelles il a été évacué dans le coma au service de réanimation, tandis que l'une des deux filles a subi un malaise ayant entraîné sa mort à l'hôpital ce mercredi matin.

Les services de sûreté de la ville de Salé avaient été avisés du sujet de trois personnes, qui étaient sous une forte emprise de la drogue dans une pièce se trouvant sur le toit d'une maison au quartier "Hay Rahma", a indiqué mercredi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. Deux filles ont été trouvées dans un état anor-

mal avec un individu de 53 ans dans le coma, ce qui a nécessité son transfert à l'hôpital où il a été placé en unité de soins intensifs, alors que les deux filles ont été placées en garde à vue afin d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire et révéler la nature de la substance psychotrope consommée, précise le communiqué. L'une des deux filles a eu un malaise au niveau du ventre mercredi matin, ce qui a nécessité son transfert d'urgence à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires, a poursuivi la même source, notant qu'elle est décédée à l'hôpital. La dépouille de la défunte a été déposée à la morgue pour besoins d'autopsie en vue de déterminer les causes du décès et la nature des substances consommées, tandis que la police judiciaire poursuit ses recherches sous la supervision du parquet compétent pour élucider les tenants et aboutissants de cette affaire, selon la DGSN.



Saoudi El Amalki

Optimiser toutes les énergies !

On en aura vu de toutes les couleurs, ces derniers temps ! L'action politique au Maroc à l'heure actuelle, disons-le en toute franchise, n'est pas au diapason des mutations profondes que subit la société marocaine, en comparaison avec le niveau éclatant de l'essor économique et infrastructurel de notre pays. Cette crise politique est appelée à être dépassée, à travers un projet fondé sur la culture de la valeur et le sens de la création. Le mouvement politique national, en fait, devrait assumer ses responsabilités, en injectant davantage de souffles en termes de réformes pour reconstruire la vie politique, renforcer ses structures et surtout son autonomie de pensée et d'action, fortifier les acquis dans les domaines du statut de la femme, de l'émancipation de l'amazighité, de la réhabilitation des régions marginalisées, de la réconciliation avec le passé, de l'approfondissement des grands travaux, de l'élaboration des concepts de l'autonomie au Sahara et de la régionalisation...

Non, il ne doit pas y avoir d'autres déchirures, en dépit des signes de désaffection affichés par les populations. Cet envol escompté ne saurait se déclencher sans les partis politiques. Il importe de fortifier l'outil partisan en favorisant les principes de l'intérêt général et de la tolérance, pour s'adresser à autrui, en immunisant l'économie nationale et en privilégiant la diversité et l'équité dans la distribution des richesses, sources de démocratisation, car l'économie de la rente est l'ennemi du progrès. Dans le même ordre d'idées, il est impératif de prôner la moralisation de la pratique politique, loin de l'individualisme et de l'opportunisme, tout en mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre les chantiers ouverts à plus d'un titre, dans le sillage de la volonté royale. D'autre part, la régionalisation est un long processus qui prend en compte les spécificités régionales dans un esprit global unificateur. Il est également à renforcer une gouvernance basée sur la reconsidération de l'approche politique, projetée sur l'avenir et l'ouverture sur le Maghreb, l'Afrique, la Méditerranée, l'Europe... Des nations comme la Chine, l'Inde ou encore le Brésil, se positionnent fortement dans l'échiquier des puissances mondiales, longtemps accaparé par les USA et, dans certaines mesures, l'Europe. C'est dire combien le monde est soumis à des changements profonds qu'il va falloir considérer, dans l'optique de la globalisation. Les enjeux des réformes sont à redouter et à relever, en s'armant de la culture du projet et du travail propre et édifiant. Il y va de l'intérêt suprême du peuple et de la nation !

Adoption en commission d'un projet de loi organique relatif à la chambre des représentants

“ La Commission de l'Intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants a adopté, lors d'une réunion tenue mercredi en présence du ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit, le projet de loi organique 04-21 relatif à la Chambre des représentants. ”

Le texte, auquel des amendements ont été introduits et portant essentiellement sur l'adoption du quotient électoral sur la base des inscrits et sur l'élargissement des cas de cumul de mandats électifs, présente une vision alternative pour la circonscription électorale nationale en la remplaçant par des circonscriptions régionales vu la place constitutionnelle qu'occupe la Région dans l'organisation territoriale du Royaume. Dans ce sens, le projet prévoit de remplacer la circonscription nationale par des circonscriptions régionales, tout en répartissant les 90 sièges réservés actuellement à la circonscription nationale sur les circonscriptions régionales. Et ce, en fonction de deux critères principaux, à savoir le nombre des habitants et la représentativité de la Région. Afin de faciliter la tâche aux partis politiques en ce qui concerne la formation

des listes des candidats, le projet de loi prévoit la validation de la liste dont l'inéligibilité de l'un des candidats s'est avérée après l'expiration du délai fixé pour le dépôt des candidatures. Ainsi, en vertu de la loi, les candidats se trouvant dans les positions inférieures par rapport au candidat inéligible sont replacés dans les positions supérieures. Ce nouveau classement est pris en compte lors de la répartition des sièges. Par ailleurs, dans le but de renforcer les mesures de moralisation de la campagne électorale menée par les candidats, et afin d'y apporter la transparence nécessaire et garantir une concurrence loyale et saine, le projet de loi exige de tout mandataire de liste ou candidat de créer un compte de campagne électorale suivant un exemplaire fixé par voie réglementaire et qui doit être déposé dans un délai fixé selon les dispositions en vigueur.



Adoption de trois projets de loi à la Chambre des représentants

Mise en place du cadre juridique idoine pour préparer les prochaines échéances électorales

La Chambre des représentants a adopté, mardi, trois projets de loi ayant trait à la nomination aux fonctions supérieures et aux échéances électorales, dans le cadre de sa session extraordinaire. Il s'agit en effet du projet de loi organique N°08.21 modifiant et complétant la loi organique N°02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures, du projet de loi N°10.21 modifiant et complétant la loi N°57.11 relative aux listes électorales générales, aux opérations de référendums et à l'utilisation des moyens audiovisuels publics lors des campagnes électorales et référendaires ainsi que du projet de loi N°11.21 modifiant la loi N°9.97 relative au Code électoral et organisation de la révision exceptionnelle des listes électorales des Chambres professionnelles. Ces textes ont été adoptés au cours d'une séance plénière tenue sous la présidence de Habib El Malki, président de la chambre des représentants, en présence du ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit et du ministre de l'Économie, des

finances et de la réforme de l'administration Mohamed Benchaâboun, selon un communiqué de la Chambre. Lors de sa présentation du projet de loi organique N°08.21 en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution, M. Benchaâboun a expliqué que ce projet vise à modifier et à compléter la liste des établissements et des entreprises publics énoncés dans les annexes n°1 et n°2 jointes à la loi organique N°02.12, à travers notamment l'introduction du Fonds d'investissement Mohammed VI créé en vertu de la loi N°76.20, dans la liste des entreprises publiques stratégiques, dont la nomination de responsables fait l'objet de délibérations en Conseil des ministres. Il s'agit aussi de modifier l'appellation de la Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des agents d'autorité du ministère de l'Intérieur, par «Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des agents d'autorité et des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur», suite à la réorganisation de cet établissement en vertu de la loi

N°38.18. En outre, il sera question de modifier l'appellation de l'Instance financière marocaine en charge du projet du pôle financier de Casablanca», inscrite dans la liste des entreprises publiques stratégiques, dont la nomination de responsables fait l'objet de délibérations en Conseil des ministres, par «Instance du pôle financier de Casablanca», ainsi que celle du «Conseil général de l'équipement et des transports», inscrit dans la liste des administrations publiques, dont la nomination de responsables fait l'objet de délibérations en conseil du gouvernement, par l'appellation «Conseil général de l'équipement, des transports, de la logistique et de l'eau». Pour sa part, M. Laftit a présenté le projet de loi modifiant et complétant la loi N°57.11 relative aux listes électorales générales, aux opérations de référendums et à l'utilisation des moyens audiovisuels publics lors des campagnes électorales et référendaires, et le projet de loi modifiant la loi relative au Code électoral et organi-

sation de la révision exceptionnelle des listes électorales des Chambres professionnelles. Il a à cet égard souligné que les deux projets de loi précités ont été élaborés de manière consultative avec les instances politiques, notant que ces deux textes mettent en place le cadre juridique nécessaire pour préparer les prochaines échéances électorales législatives, les élections des membres des conseils des collectivités territoriales et les élections des membres des chambres professionnelles. Le projet de loi N°10.21 a pour objectif principalement d'amender les dispositions actuelles afin de mettre en place un cadre juridique permanent fixant les modalités d'actualisation du corps électoral national à l'occasion de chaque échéance électorale, générale ou partielle relative aux élections communales, régionales ou les élections des membres de la Chambre des représentants. Il comprend des dispositions ayant trait à l'opération de révision des listes électorales générales, ainsi que la procédure de révision exceptionnelle avant l'organisation des élections par-

tielles. Concernant le projet de loi N°11.21 modifiant la loi N°9.97 relative au Code électoral et organisation de la révision exceptionnelle des listes électorales des Chambres professionnelles, ce texte vise à mettre en place un mécanisme législatif garantissant la représentation des femmes dans les chambres professionnelles. Il entend également procéder à une révision exceptionnelle des listes électorales des chambres professionnelles, prévoyant, pour les partis politiques, l'obtention d'un extrait des listes précitées, après les avoir arrêtées, pour les utiliser aux fins électorales pour lesquelles l'extrait a été livré, conclut le communiqué. Cette séance s'est tenue en application des dispositions de l'article 66 de la Constitution, de l'article 18 du Règlement intérieur de la Chambre des représentants, et en vertu du décret n°2.21.124 appelant la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers à tenir une session extraordinaire.

Mobilisation et préservation des ressources hydriques

Le président du Conseil mondial de l'eau se félicite des réalisations accomplies par le Maroc

Le président du Conseil mondial de l'eau, Loïc Fauchon, s'est félicité, mercredi à Rabat, des acquis et des réalisations accomplies par le Maroc depuis des décennies dans le domaine de la mobilisation, de la préservation et de la valorisation des ressources hydriques. M. Fauchon, en visite au Maroc dans le cadre des préparatifs à la 9^e édition du Forum mondial de l'eau, prévue en mars 2022 à Dakar, a également salué, lors de sa rencontre avec le chef du gouvernement Saad Dine El Otmani, l'implication du Royaume dans le développement de nouvelles technologies pour le dessalement de l'eau de mer et la réutilisation des eaux usées, ce qui en fait l'un des leaders mondiaux en matière d'approvisionnement de sa population et son économie nationale en eau, indique un communiqué du département du Chef du gouverne-



ment. Le président du Conseil mondial de l'eau a en outre souligné que l'attribution du Grand Prix International Hassan II, considéré comme l'une des plus grandes distinctions dans le domaine de la gestion de l'eau, constitue une étape excep-

tionnelle pour chaque édition du Forum, puisqu'il permet de vulgariser les grandes avancées réalisées par le Royaume dans ce domaine. Il a exprimé en ce sens sa pleine disposition à coopérer avec les autorités marocaines concernées

pour assurer toutes les conditions de succès de la prochaine édition de cet événement remarquable, dans le cadre de la 9^e édition du Forum mondial de l'eau, qui verra la participation des représentants de 70 pays, outre un grand nombre d'orga-

nismes onusiens, d'organisations de la société civile et de personnalités scientifiques et autres. A cette occasion, le chef du gouvernement a rappelé les efforts importants déployés par le Maroc pour la mobilisation, la valorisation et la préservation des ressources hydriques et ce, dans le cadre de la sage politique royale en la matière qui consacre et enrichit les acquis réalisés par le Royaume grâce à la vision clairvoyante de Feu SM Hassan II, ajoute le communiqué. M. El Otmani a également passé en revue avec son hôte les principales composantes du Plan national de l'eau (2020-2050), qui constitue une feuille de route pour faire face aux défis futurs dans le domaine de l'eau, ainsi que le Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (2020-2027), à travers lesquels le Royaume œuvrera notamment à construire 15 barrages durant les trois prochaines années, outre la poursuite et le renforcement des programmes en cours relatifs à la construction de stations de dessalement des eaux de mer et de traitement des eaux usées, en plus des programmes de formation et de sensibilisation.

La reconnaissance US de la souveraineté du Maroc sur le Sahara

Christian Cambon : Une opportunité qui peut faire évoluer la paix et le développement dans la région

La reconnaissance américaine de la pleine et entière souveraineté du Maroc sur le Sahara peut faire évoluer la paix et le développement dans la région, a affirmé Christian Cambon, président de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat français. "Nous prenons acte de cette reconnaissance des Etats Unis qui peut, à notre sens, faire évoluer, dans le sens de la paix et du développement, cette région", a dit M. Cambon dans une déclaration à la MAP au terme d'une visioconférence avec l'ambassadeur du Maroc en France, M. Chakib Benmoussa.



L'ambassadeur marocain a été reçu, mercredi matin en visioconférence depuis Rabat, par le président de la commission des Affaires étrangères et de la défense du Sénat français, pour évoquer un certain nombre de sujets notamment la question du Sahara à l'aune de la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara, une reconnaissance qui est venue confirmer que le statu-quo, qui prévaut autour de ce conflit gelé, n'est plus à l'ordre du jour et que la résolution de cette question contribuerait à la stabilité de la région.

La réunion avec l'ambassadeur marocain "nous a permis de faire un tour complet de tous les sujets" d'intérêt commun, et de "réaffirmer notre amitié indéfectible avec le Maroc", a indiqué le président de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées au Sénat français.

Elle a été l'occasion d'évoquer notamment "les conséquences de la reconnaissance par les USA de la souveraineté du Maroc sur le Sahara" et de "rappeler la position constante de la France" sur cette question, a déclaré M. Cambon. "La France a toujours appelé qu'elle soutiendrait la solution d'autonomie comme un élément constructif d'une solution durable et pacifique au conflit du Sahara. Nous avons rappelé ces principes et nous prenons acte de cette reconnaissance des Etats Unis qui peut à notre sens faire évoluer dans le sens de la paix et du développement cette région", a-t-il ajouté. La visioconférence a permis d'évoquer aussi la situation au Sahel, la relation France-Maroc, le contexte sanitaire actuel marqué par la pandémie du Covid-19 et bien d'autres sujets d'intérêt communs.

La réunion avec l'ambassadeur marocain a été l'occasion de "rendre hommage à l'aide et à l'appui du Maroc dans

la lutte que mène la France contre le terrorisme au Sahel", a indiqué le président de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat français, soulignant que la rencontre a permis aussi de "saluer" le rôle du Maroc dans le règlement de la situation politique en Libye, notamment après les conférences de Bouznika.

Elle a permis aussi d'évoquer le problème de l'immigration. "Nous avons pris acte de tout le travail de régulation qu'effectue le Maroc pour maîtriser les flux d'immigration notamment vers l'Europe", a souligné M. Cambon, ajoutant que "la situation des jeunes mineurs marocains qui se trouvent souvent en France dans des conditions extrêmement difficiles", a été aussi évoquée et "l'ambassadeur du Maroc nous a assuré de la volonté du gouvernement marocain de trouver des solutions pour eux".

La visioconférence a permis aussi, "bien évidemment", d'évoquer les relations bilatérales qui sont "au beau fixe" et "pour lesquelles de nouveaux développements doivent être envisagés notamment dans les échanges ministériels et parlementaires qui doivent intervenir", a poursuivi M. Cambon.

Cette visioconférence, suivie notamment par les sénateurs du groupe d'amitié France-Maroc, a "permis de réactualiser toutes les données que nous avons, outre le fait qu'un certain nombre de sénateurs ont salué les efforts du Maroc en matière de lutte contre le Covid puisque proportionnellement, les résultats au Maroc sont sensiblement meilleurs que ceux que nous enregistrons en France", a indiqué M. Cambon.

A cette occasion, "on a pu donner acte au Maroc de la bonne gestion de cette crise", a affirmé le Président de la commission des Affaires étrangères au Sénat français.

Une coopération « exemplaire » entre la France et le Maroc

La commission des Affaires étrangères et de la défense du Sénat français a souligné, lors de la même visioconférence, la coopération "exemplaire" entre la France et le Maroc au service de leurs intérêts communs.

A cette occasion, elle a mis en avant, dans un communiqué publié à l'issue de cette réunion, "le caractère essentiel de la coopération avec le Maroc, pays qui se singularise par sa stabilité exemplaire dans un espace régional troublé".

La visioconférence avec l'ambassadeur marocain a permis d'évoquer un certain nombre de sujets d'intérêt commun aux deux pays.

Ainsi, la commission s'est penchée notamment sur la récente reconnaissance par l'administration américaine de la souveraineté du Maroc sur le Sahara, indique un communiqué de la commission des Affaires étrangères et de la défense du Sénat, publié à l'issue de cette réunion.

"L'ambassadeur Benmoussa a jugé qu'elle (la reconnaissance américaine) ne faisait que renforcer la solution la plus crédible pour ce territoire. Selon lui, une autonomie régionale dans le cadre du Maroc était la seule solution

considérée comme réaliste par la communauté internationale, permettant d'assurer le développement de cette région et les droits de ses habitants", poursuit le communiqué.

L'ambassadeur marocain a ainsi rappelé les investissements économiques déjà réalisés par le Maroc, dont le plan de 2016 pour 7 milliards d'euros.

"Concernant le rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël, le Maroc soutenait toujours le principe de la "solution à deux États" pour la résolution de la question palestinienne. Du point de vue du Maroc, l'évolution récente des relations d'Israël avec plusieurs pays arabes devrait permettre de mobiliser tous les acteurs en faveur de cette solution", indique la même source. L'échange avec l'ambassadeur marocain a permis aussi de "détailler les actions du Maroc dans la lutte contre la pandémie, avec une campagne de vaccination en accélération qui devrait permettre de vacciner l'ensemble de la population majeure d'ici à l'été", relève la commission.

Par ailleurs, "plusieurs sénateurs de la commission ayant interrogé l'ambassadeur sur le problème des mineurs iso-

lés marocains présents en France, celui-ci a souligné que le Maroc disposait d'institutions permettant de les prendre en charge, dès lors que leur retour était accompli dans le cadre des conventions internationales et de la protection des enfants", indique la même source, ajoutant que le diplomate marocain a évoqué "la nécessité de continuer à développer une stratégie de "migrations contrôlées" afin de concilier migrations choisies et lutte contre l'immigration clandestine".

Lors de cette visioconférence, le président de la commission des Affaires étrangères et de la défense du Sénat, Christian CAMBON, a rappelé "la qualité exceptionnelle de la coopération franco-marocaine, notamment dans le cadre des rencontres de haut niveau (RHN) et du forum interparlementaire franco-marocain", souligne le communiqué.

Il en a conclu, selon la même source, que "la coopération avec le Maroc est d'autant plus essentielle pour nous que ce pays se singularise par sa stabilité exemplaire dans un espace régional troublé, où se jouent beaucoup de défis qui concernent l'ensemble de l'Europe".

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

PROGRAMME PREVISIONNEL

Année budgétaire : 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage : la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport et de la Logistique à Safi envisage de lancer pour l'année 2021 est le suivant :

Type de prestation	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées de la direction concernée
Travaux	Achèvement des travaux du Groupe d'Intervention Rapide de Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Mai 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux d'aménagement et de réhabilitation du phare de Borj Nador et de son accès, relevant de la DPETL de Safi.	Province de Safi		Mai 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux d'aménagement des abris pour le parking de DPETL de Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Juin 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux d'aménagement et d'entretien du siège de la DPETL de Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Juin 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux d'Elargissement et renforcement de la RP2327 du PK 0+000 au PK32+000 Province de Youssoufia	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Juin 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de Dédoublement de la RN7A du 98+355 au PK107+355 Province de Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Juin 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de balisage des plages : Sidi Kerram Daif et Souria Kedima et Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Juin 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de Renforcement de la RP2322 du du PK 0+000 au PK22+000 Province de Youssoufia	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Aout 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux d'Elargissement et de renforcement de la RP2321 du PK 8+000 au PK18+000 Province de Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Aout 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de SH+SV+ES de la RP 2314 entre PK 0+000 et PK 20+000 R301 et khmiss Nga	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Aout 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de SV+ES de la RP 2305 entre PK 16+000 et PK 44+000 Bouguedra- Dar ssi Aissa	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	Aout 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de SV+ES de la RP 2308 PK 0+000 et PK 13+000 entre Bouguedra-Nouveau port de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	Aout 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de SV+ES de la RP 2221 PK 29+700 et PK 48+900entre Berrak Radi (N1) et Khmiss Oulad Elhaj (R301)	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	Aout 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de SH de la RP 2306 PK 36+000 et PK 68+000 entre Safi-Jemaa Shaim	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux d'aménagement de la mosquée El Kerma Byada à Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux d'aménagement et d'entretien des espaces verts relevant de la DPETL de Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux d'installation des caméras de surveillance au siège de la DPETL de Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de Renforcement de la RN1 du PK 525+941 au PK546+043 Province de Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de SV+ES de la RP 2306 PK 36+000 et PK 68+000 entre Safi-Jemaa Shaim	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de SH de la RR301 PK 79+000 et PK 137+000	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de SV+ES de la RP2200 PK 36+000 et PK 49+000	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	Travaux de SV+ES de la RR 205 (EX RP2307) PK 0+000 et PK 22+650 entre Gzoula Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	NC-Douar Lamsaadia-RP2323-(PK0-PK5)	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Octobre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Travaux	travaux de construction des latrines pour les mosquées et écoles coraniques rurales dans les provinces de Safi et youssoufia	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Octobre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Consultation architecturale pour la construction des locaux pour l'archive de la DPETL de Safi et d'une buvette à la DPETL de Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Mai 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	étude d'assainissement des centres ruraux	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Juillet 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux de Renforcement de la RP2322 du du PK 0+000 au PK22+000 Province de Youssoufia	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Aout 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux d'Elargissement et de renforcement de la RP2321 du PK 8+000 au PK18+000 Province de Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Aout 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux de SH+SV+ES de la RP 2314 entre PK 0+000 et PK 20+000 R301 et khmiss Nga	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Aout 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux de SV+ES de la RP 2305 entre PK 16+000 et PK 44+000 Bouguedra- Dar ssi Aissa	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	Aout 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux de SV+ES de la RP 2308 PK 0+000 et PK 13+000 entre Bouguedra-Nouveau port de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	Aout 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux de SV+ES de la RP 2221 PK 29+700 et PK 48+900entre Berrak Radi (N1) et Khmiss Oulad Elhaj (R301)	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux de SH de la RP 2306 PK 36+000 et PK 68+000 entre Safi-Jemaa Shaim	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux d'aménagement de la mosquée El Kerma Byada à Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux d'aménagement et d'entretien des espaces verts relevant de la DPETL de Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Travaux de Renforcement de la RN1 du PK 525+941 au PK546+043 Province de Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux de SV+ES de la RP 2306 PK 36+000 et PK 68+000 entre Safi-Jemaa Shaim	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux de SH de la RR301 PK 79+000 et PK 137+000	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux de SV+ES de la RP2200 PK 36+000 et PK 49+000	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des Travaux de SV+ES de la RR 205 (EX RP2307) PK 0+000 et PK 22+650 entre Gzoula Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Septembre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Contrôle des NC-Douar Lamsaadia-RP2323-(PK0-PK5)	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Octobre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99
Services	Réception des fonds de fouilles et contrôle de la qualité des travaux de construction du nouveau siège des services fiscaux à Safi	Province de Safi	Appel d'offre ouvert	Octobre 2021	DPETL-SAFI Tél : 0660153051 Fax : 05-24-63-04-99

Estimées à 99 milliards de dollars D'énormes pertes de production dues à la COVID-19 en Afrique

« Le Continent africain fait face à sa première récession en 25 ans avec des pertes de production dues à la COVID-19 estimées à 99 milliards de dollars, relève la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU), basée à Addis-Abeba.

« Cette situation est aggravée par les effets climatiques sur la production économique qui devraient entraîner des pertes annuelles comprises entre 3 et 5% du PIB d'ici 2030 dans le cadre d'un scénario de statu quo. Dans certains cas, cela représentera jusqu'à -15% du PIB », souligne la CEA-ONU à l'occasion du lancement de son rapport « Construire l'avenir pour une relance verte en Afrique ».

Selon la CEA-ONU, ce rapport contribuera de manière significative à la réalisation et au renforcement du commerce durable au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), la plus grande zone de libre-échange au monde avec 1,3 milliard de personnes.

Le document note que le continent est doté de 42 des 63 éléments qui seront essentiels à la réalisation d'une économie mondiale durable et électrifiée ainsi qu'à la quatrième révolution industrielle.

Les énergies renouvelables offrent des voies positives pour accélérer l'inclusion, puisque 32% des emplois dans le secteur des énergies renouvelables sont occupés par des femmes, contre une moyenne de 22% dans le secteur pétrolier et gazier, indique le rapport, notant que l'Afrique a un énorme potentiel pour jouer le rôle clé de moteur de l'économie de l'avenir. Selon le rapport, la relance africaine représente une énorme opportunité d'investissement, les craintes d'une bulle boursière dans d'autres régions font de l'Afrique et de sa diversification un investissement attractif.

Le rapport souligne, d'autre part, que l'énergie sera au cœur de la future croissance de l'Afrique car elle est un catalyseur pour d'autres secteurs de l'économie et les technologies des énergies renouvelables sont devenues les options les plus rentables pour



l'Afrique.

L'économie numérique, note le rapport, est déjà l'un des moteurs de la croissance du continent, représentant 5% du PIB et devrait atteindre 8,5% (712 milliards de dollars) du PIB de l'Afrique d'ici 2050.

D'autre part, le document souligne que d'ici 2050, le changement climatique aura une incidence négative pouvant atteindre 22% sur les cultures agricoles,

ajoutant que l'adoption de solutions d'agriculture intelligente face au climat permet d'améliorer les rendements, tout en augmentant la valeur des emplois créés dans le secteur.

Selon la CEA-ONU, ce rapport plaide « pour que l'Afrique fasse des évaluations informées et prenne des décisions éclairées. Il appelle à l'adoption de solutions fondées sur la nature aux niveaux national,

régional et continental pour inspirer des politiques qui préservent les biens communs mondiaux ». Le rapport vise à renforcer "le courage du continent dans sa quête pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), celle des objectifs de changement climatique de l'Accord de Paris et la réalisation des objectifs de prospérité énoncés dans l'Agenda 2063 de l'Afrique".

Statistiques sensibles au genre

Le HCP et ONU-Femmes déterminés à renforcer leur coopération

L'intégration de l'approche genre dans le système statistique national a été au centre d'entretiens, mercredi à Rabat, entre le Haut commissaire au plan, Ahmed Lahlimi Alami, et la représentante du Bureau Multipays de l'ONU-Femmes pour le Maghreb, Leila Rhiwi. Lors de ces entretiens, M. Lahlimi et Mme Rhiwi se sont félicités du partenariat "stratégique" qui lie le HCP et ONU-Femmes, mettant en avant les actions menées en commun à même de renforcer l'intégration de l'approche genre dans la réalisation et l'exploitation des statistiques nationales. Lahlimi a ainsi loué les efforts menés conjointement pour la réalisation de différents travaux statistiques et de leur exploitation sous formes d'études, lesquelles ont donné une vision "très claire" sur la situation des femmes dans la société marocaine. A cette occasion, le Haut commissaire au plan a mis en exergue le rôle des statistiques sensibles au genre dans l'évaluation des Objectifs de Développement

Durable (ODD), particulièrement en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

Tout en louant le partenariat établi entre le HCP et ONU-Femmes en tant qu'entité des Nations-Unies pour l'égalité entre les sexes, Mme Rhiwi a, pour sa part, indiqué que la finalité de ce travail commun est de "renforcer l'intégration du genre dans le socle de la statistique nationale".

"Nous avons réalisé ensemble plusieurs enquêtes portant sur la situation des femmes", a-t-elle rappelé, citant à cet effet, l'enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes, ou encore l'analyse genre de l'impact du Covid sur les ménages.

D'autres travaux sont en cours de réalisation, tels que les rapports sociaux du genre et les comptes satellites ménages, a ajouté la responsable, réaffirmant que l'objectif étant de renforcer le socle statistique national sensible au genre et garantir, à tous et à toutes, l'accès aux statistiques sur la situation des femmes au Maroc.

Crise : 40 % des entreprises algériennes risquent de disparaître

Plus de 40 % des entreprises algériennes sont menacées de disparition à cause de la "situation préoccupante" auxquels font face différents secteurs d'activité, selon la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA).

"Plus de 40% des entreprises, notamment du BTPH, matériaux de construction sont actuellement en voie de disparition", s'alarme le président de la CIPA, Abdelouhab Ziani, cité par le journal "Liberté", relevant que si l'on perd ces sociétés, créées il y a 10 ou 20 ans, "il sera difficile de les remplacer du jour au lendemain". Idem pour les ressources humaines qui sombreront dans une déperdition freinant ainsi l'évolution et l'essor des différents secteurs d'activité", a-t-il encore regretté. Tout en alertant sur les dangers qui pèsent sur le secteur économique, il a fait savoir qu'aujourd'hui, les



entreprises ne tournent qu'à hauteur de 20% de leurs capacités. Ces entreprises n'ont pas encore repris leur rythme habituel de travail", a dit le responsable qui affiche clairement sa crainte de voir ces entreprises disparaître si une aide ne leur est pas apportée.

Dans ce sens, il a déploré les contraintes bureaucratiques, les résistances et les réticences à tous les niveaux de responsabilité. Il a fait savoir que les managers de ces sociétés ne cachent pas leur inquiétude quant aux conséquences désastreuses de cette double crise sanitaire et économique qui se profilent à l'horizon. Outre cette lancinante problématique, les producteurs algériens

font face à une "concurrence déloyale imposée par les opérateurs étrangers sur le marché domestique". Il a appelé les institutions publiques à accompagner ces entreprises, dont la "fermeture est inévitable".

Royaume du Maroc
Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de
l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
Agence Urbaine de Tanger



المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني
والتعمير والإسكان وسياسة المدينة
الوكالة الحضرية لطنجة

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Maitre d'ouvrage : Agence Urbaine de Tanger
ANNEE BUDGETAIRE: 2021

Le programme prévisionnel des marchés que l'Agence Urbaine de Tanger envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

Services et Fournitures

Type de service	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etude	Etablissement des plans de restructuration des quartiers sous équipés Tanger Gzenaya	Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021	Agence Urbaine de Tanger 53, Rue Abou Alaa El Maari Tanger Tél : 0539 34 07 97 Fax : 0539 32 15 10	
Etude	Etude sur la revalorisation du patrimoine vert de la ville de Tanger et actualisation du plan vert et paysager.	Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021		
Etude	Etablissement du Plan d'Aménagement de la Commune Urbaine de Gzenaya.	Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021		
Etude	Etablissement du Plan d'Aménagement de la CR HjarNhal	Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021		
Etude	Mise en place d'un système de gestion de l'archivage électronique (GED) de l'Agence Urbaine de Tanger	Agence Urbaine de Tanger 53, Rue Abou Alaa El Maari Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021		
logiciel	Licence Microsoft Office	Agence Urbaine de Tanger 53, Rue Abou Alaa El Maari Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021		
logiciel	Développement du portail intranet et modules de dématérialisation des procédures	Agence Urbaine de Tanger 53, Rue Abou Alaa El Maari Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021		

Type de fournitures	Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
logiciel	Achat du logiciel de gestion budgétaire	Agence Urbaine de Tanger 53, Rue Abou Alaa El Maari Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021	Agence Urbaine de Tanger 53, Rue Abou Alaa El Maari Tanger Tél : 0539 34 07 97 Fax : 0539 32 15 10	
Formation	Formation Continue	Agence Urbaine de Tanger 53, Rue Abou Alaa El Maari Tanger	Appel d'offre ouvert	1 ^{er} semestre 2021		
Fournitures de Bureaux	Achat de Fournitures de Bureaux	Agence Urbaine de Tanger 53, Rue Abou Alaa El Maari Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021		Oui
Fournitures pour matériel techniques et informatiques	Achat de fourniture des produits d'impression pour matériel technique et informatique	Agence Urbaine de Tanger 53, Rue Abou Alaa El Maari Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021		Oui
Matériel	Achat de matériel de bureau	Agence Urbaine de Tanger 53, Rue Abou Alaa El Maari Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021		Oui
Matériel	Achat du matériel informatique	Agence Urbaine de Tanger 53, Rue Abou Alaa El Maari Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021		Oui
Mobilier	Achat de mobilier de bureau	Agence Urbaine de Tanger 53, Rue Abou Alaa El Maari Tanger	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} semestre 2021		Oui



Attijariwafa bank accepte les cartes JCB du réseau Japonais sur ses GAB

Après la réussite de l'ouverture de son réseau de GAB aux cartes chinoises d'Union Pay International (UPI) en 2018, Attijariwafa bank et sa filiale monétique, Attijari Payment Processing s'appuient sur leur partenariat stratégique avec l'éditeur M2M, pour renforcer les capacités d'acquisition par l'acceptation des cartes du réseau japonais Japan Credit Bureau (JCB) sur son parc de guichets automatiques. Le nombre de cartes appartenant aux deux géants asiatiques de la monétique, est estimé à plus de 9 milliards. Ce déploiement va permettre au nombre grandissant de porteurs de cartes UPI et JCB vivant (au) ou visitant le Maroc, en provenance notamment des pays du Moyen-Orient et d'Asie, de bénéficier de plus de commodités en utilisant leurs cartes via un réseau de plus de 1 200 GAB. À noter que Attijariwafa bank étant la première banque au Maroc ayant une liaison directe avec les deux opérateurs asiatiques. Attijari Payment Processing à travers cette nouvelle réalisation, confirme sa volonté d'accompagner la banque et ses filiales au Maroc comme à l'étranger dans le développement de leur catalogue monétique en mettant en place des services à forte valeur ajoutée.



SFR va supprimer 1700 postes en France en 2021



L'opérateur privé de télécommunications français SFR prévoit de supprimer 1700 postes en France en 2021, soit 11% de ses effectifs, dans le cadre d'un plan stratégique visant à conforter sa position de 2e opérateur télécoms français à l'horizon 2025, rap-

portent les médias de l'hexagone citant des sources syndicales. Ce plan répond notamment à la baisse de fréquentation dans les boutiques qui a chuté de 30% en raison notamment de la crise sanitaire, et à la "progres-

sion continue" des achats en ligne. C'est le deuxième plan social d'envergure depuis la reprise de SFR par Numericable en 2014, pour former le groupe Altice France. Selon la CFDT, "400 départs volontaires sont prévus sur la base du volontariat dans les boutiques ainsi que 1.300 sur les autres fonctions de l'entreprise". Ces départs "sur la base exclusive du volontariat" seront combinés à un "grand plan de recrutement de 1 000 jeunes diplômés sur quatre ans", ainsi qu'à un renforcement de la politique d'apprentissage et de formation de l'entreprise, a indiqué de son côté la direction dans un communiqué. "Pour y parvenir, des négociations sont engagées dès à présent avec les partenaires sociaux", a-t-elle ajouté. SFR se fixe, par ailleurs, plusieurs objectifs stratégiques, notamment dans le domaine de la fibre où il vise le raccordement "de plus de 90% des foyers français en 2025" ainsi que la conquête de "5 millions de nouveaux clients".

L'opérateur téléphonique ambitionne également de couvrir "98% des villes de plus de 10.000 habitants en 5G" sur la bande de fréquences 3.5 GHz. Il entend également "être leader du marché en nombre de clients 5G", sans donner toutefois d'objectif chiffré. Sur l'exercice 2020, SFR, qui compte environ 15.000 salariés, avait augmenté son chiffre d'affaires de 2,4% à 10,6 milliards d'euros. Réagissant à cette suppression d'emplois, les syndicats ont dénoncé une décision qui ne se justifie au regard des résultats obtenus par SFR et surtout par ce que le secteur des télécoms est porteur et qu'il a été épargné par la crise économique. Pour l'Unsa, cette décision est incompréhensible. Les suppressions ne sont pas justifiées au regard de la santé d'Altice et du périmètre, a-t-il estimé, appelant à l'intervention du ministère du Travail. De son côté, la CFDT a dénoncé « une tromperie ». « La crise est le prétexte à de nouvelles suppressions d'emplois, qui ne correspondent pas aux résultats, ni aux ambitions affichées par le groupe », a affirmé le syndicat.

Addoha: Le RCAR franchit à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital

Le Régime collectif d'allocation de retraites (RCAR) a franchi directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de la société "Douja Promotion Groupe Addoha", a annoncé, mercredi, l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC). "L'AMMC porte à la connaissance du public que le RCAR a déclaré avoir franchi directement à la baisse, le 23 février 2021, le seuil de participation de 5% dans le capital de la société Douja Promotion Groupe Addoha suite à un apport de 3.662.564 actions, représentant 0,91% du capital de ladite société, au profit de 5 Fonds communs de placement (FCP)", indique la même

source dans un communiqué. Suite à cet apport de titres, le RCAR déclare détenir directement 17.321.384 actions Douja Promotion Groupe Addoha, soit 4,3% du capital de ladite société. Il détient aussi indirectement 3.662.564 actions Douja Promotion Groupe Addoha, à travers les FCP R-Mixt Croissance, R-Mixt Optimum, R-Mixt Selection, R-Mixt Performance et R-Mixt Couverture, soit 0,91% du capital. La participation totale, directe et indirecte, du RCAR dans le capital de la société Douja Promotion Groupe Addoha est de 5,21%.



Schneider Electric étend la gamme d'onduleurs



Schneider Electric, leader de la transformation numérique de la gestion de l'énergie et des automatismes, annonce aujourd'hui l'extension d'Easy UPS 3L de 250 kVA à 600 kVA (400V). Disponible dans la plupart des pays, le Easy UPS 3L simplifie et rationalise la configuration et le service, offrant une haute disponibilité et une grande prévisibilité aux bâtiments commerciaux de moyenne et grande taille et aux applications industrielles légères des onduleurs. Avec son encombrement réduit, sa conception parallèle et redondante hautement disponible et ses spécifications électriques robustes, le Easy UPS 3L protège les équipements critiques dans un large éventail d'environnements contre les dommages dus aux coupures, aux surtensions et aux pics de tension. Son efficacité peut atteindre 96 %, ce qui permet de prévoir les coûts des services publics. Easy UPS 3L comprend une large fenêtre de tension de batterie et s'adapte à diverses configurations de batterie. Il est livré avec une gamme

complète d'options et d'accessoires, ce qui le rend facile à intégrer dans différents environnements. "Avec cette extension d'Easy UPS 3L, Schneider Electric continue de répondre à un besoin du marché en proposant des solutions simples, robustes et compétitives qui privilégient l'efficacité, la flexibilité, la prévisibilité et la fiabilité pour les entreprises connectées d'aujourd'hui. Il est facile à configurer, à installer, à utiliser et à entretenir", a déclaré Mouna Essa-Egh, Vice-Présidente mondiale, Secure Power Afrique Francophone et îles, Schneider Electric. "Grâce à une combinaison exceptionnelle de spécifications compétitives, une conception robuste et tolérante aux pannes qui améliore la résilience et la fiabilité, et un encombrement optimisé qui permet d'économiser des biens immobiliers précieux, l'Easy UPS 3L est le choix idéal pour faciliter la continuité des activités et optimiser l'investissement, que ce soit dans votre atelier ou dans votre salle électrique".

À la veille de son arrivé en Irak

Le pape plaide « la réconciliation »



À la veille d'un voyage historique en Irak, le pape François a adressé jeudi un message vibrant et très personnel aux Irakiens, évoquant leurs "années de guerre et de terrorisme" et appelant à "la réconciliation".

"Je désire tant vous rencontrer, voir vos visages, visiter votre terre, berceau antique et extraordinaire de la civilisation", a lancé dans un message vidéo le pape argentin, qui visitera les quatre coins de l'Irak pendant trois jours, à la rencontre tout particulièrement d'une communauté chrétienne fortement réduite par l'exil.

La visite sera néanmoins tout aussi virtuelle pour une grande partie des Irakiens, qui devront se contenter de regarder cette star planétaire à la télévision, le pays étant placé en fin de semaine en confinement strict après une remontée des cas de coronavirus. En arrivant vendredi à Bagdad, c'est sans aucun doute dans une voiture blindée que le pape découvrira une capitale aux rues vides.

"Je viens comme pèlerin, comme pèlerin pénitent pour implorer du Seigneur pardon et réconciliation après tant d'années de guerre et de terrorisme", a dit le pape, qui place son déplacement sous le signe de "la paix" et de "la fraternité".

"Vous êtes tous frères et sœurs", a insisté un souverain pontife, qui n'a de cesse de marteler ces mots, au point d'y avoir consacré récemment une longue encyclique intitulée "Fratelli tutti" ("Tous frères").

Le pape se rend d'ailleurs très symboliquement sur la Terre natale d'Abraham, personnage de l'ancien Testament, "qui réunit en

une seule famille musulmans, juifs et chrétiens", rappelle-t-il, en exprimant son désir de prier avec les fidèles d'autres traditions religieuses.

Cet appel à la fraternité a pris depuis un an une résonance particulière en plein désastre sanitaire et économique dû à la pandémie du coronavirus, qui doit déboucher sur un monde meilleur selon les vœux du pape. "En ces temps difficiles de pandémie, aidons-nous les uns les autres à renforcer la fraternité, à construire ensemble un avenir de paix", a ainsi souligné l'Argentin Jorge Bergoglio.

"Vous avez encore dans vos yeux les images de maisons détruites et d'églises profanées, et dans vos coeurs les blessures des attachements brisés et des maisons abandonnées", a-t-il déploré à l'adresse spécifique des "trop nombreux martyrs" chrétiens d'Irak.

"Je voudrais vous apporter la caresse affectueuse de toute l'Église, qui est proche de vous et du Moyen-Orient tourmenté et qui vous encourage à aller de l'avant. Ne permettons pas que les terribles souffrances que vous avez vécues, et qui m'affligent tant, l'emportent", a-t-il ajouté.

Au début des années 2000, les chrétiens composaient une forte minorité de quelque 1,5 million d'Irakiens. Aujourd'hui, ils seraient entre 300.000 et 500.000 (1 à 2,5% de la population totale), selon une fourchette d'est-

imations de l'association française L'Oeuvre d'Orient.

Depuis le début de son pontificat voici huit ans, François a souvent adressé des messages à la population irakienne, et à la Syrie voisine, qui vivent depuis des décennies au rythme de la guerre. En se rendant sur place, il applique ce qu'il demande au clergé catholique, sortir et aller au chevet de ceux qui souffrent aux "périphéries" de la planète.

"J'ai beaucoup pensé à vous pendant ces années, à vous qui avez beaucoup souffert mais qui ne vous êtes pas laissés abattre. A vous, chrétiens, musulmans, à vous, peuples, comme les Yézidis, qui avez tant souffert", a confié le pape François, en appelant à "l'espoir qui nous encourage à reconstruire et à recommencer".

Le pape François est attendu vendredi à Bagdad et dimanche à Erbil (Kurdistan irakien), où il doit célébrer son unique messe dans un stade devant environ 10.000 fidèles chrétiens. Il se rendra pas à Mossoul, ex-bastion de l'Etat islamique.

Pour la première fois de l'Histoire, un pape sera reçu aussi samedi dans la ville sainte de Najaf (sud) par le grand ayatollah Ali Sistani en personne. Cet homme frère de 90 ans, plus haute autorité pour de nombreux chiites d'Irak et du monde, n'apparaît normalement jamais en public.

ATTENDONS POUR VOIR

Cambodge

Sam Rainsy condamné à 25 ans de prison

■ Nabil El Bousaadi

« Ce verdict ridicule montre la peur de Hun Sen qui veut m'éliminer de la scène politique cambodgienne parce qu'il sait que si les élections étaient libres et démocratiques, son régime dictatorial ne ferait pas long feu ». C'est ce qu'a déclaré, sur son compte Facebook, Sam Rainsy, après que le tribunal de Phnom Penh, qu'il accuse de collusion avec le pouvoir, l'ait condamné, par contumace ce lundi, à vingt-cinq années d'emprisonnement.

Ancien dirigeant du Parti du Sauvetage National du Cambodge (PSNC), dissous en 2018, quelques mois à peine avant les élections du mois de Juillet de la même année à la suite d'accusations selon lesquelles ses dirigeants auraient voulu renverser le pouvoir du Premier ministre alors qu'il était devenue la principale formation politique d'opposition au Parti du Peuple Cambodgien (PPC) du Premier ministre Hun Sen, Sam Rainsy s'était exilé en France pour éviter d'être emprisonné pour diverses autres condamnations qui, selon lui, seraient motivées par des raisons politiques. A cette peine d'emprisonnement, s'est ajoutée la privation du droit de vote aussi bien en tant qu'électeur qu'en tant que candidat mais également la « déchéance de nationalité » dès lors que Sam Rainsy avait la double nationalité cambodgienne et française.

Huit autres anciens dirigeants du PSNC ont, également, été condamnés, ce 1er mars 2021, à des peines allant de 20 à 22 années d'emprisonnement pour atteintes aux « institutions du royaume du Cambodge et à l'intégrité du territoire national ». Parmi ceux-ci, la vice-présidente du parti, Mu Sochua, une américano-cambodgienne, qui a écopé de 22 ans de prison.

Pour rappel, en remportant 55 sièges aux élections législatives de 2013, soit à peine 13 de moins que le PPC du Premier ministre qui domine la vie politique cambodgienne depuis 1979, le PSNC avait fait vaciller le pouvoir de Hun Sen.

Au cours de ce procès de masse qui a été dénoncé par un grand nombre d'organisations de défense des droits humains car « politiquement motivé », ce sont 150 opposants au régime, majoritairement liés au PSNC, qui ont été jugés alors même qu'un grand nombre d'entre eux sont poursuivis pour le seul fait d'avoir partagé, sur les réseaux sociaux, des messages appelant au retour de Sam Rainsy au Cambodge.

Il y a lieu de signaler, également, qu'outre Sam Rainsy, plusieurs autres figures politiques ont fui le pays par crainte d'être arrêtés. C'est le cas, notamment, de Kem Sokha, l'autre co-fondateur du PSNC, qui est visé par une procédure pour « trahison » après avoir été accusé d'avoir voulu renverser le gouvernement mais dont le procès est sans cesse reporté depuis mars 2020.

Interrogé par RFI, après la condamnation dont il a fait l'objet ce lundi, Sam Rainsy, qui estime que la décision prise par le tribunal de Phnom Penh « est un aveu de faiblesse de Hun Sen », a tenu à préciser : « Je suis habitué. J'ai accumulé des condamnations qui se montent à des dizaines d'années, presque cent ans de prison. On m'accuse de sédition, de vouloir renverser le gouvernement, de menaces à l'ordre public et à la sécurité du pays (...) juste pour m'écarter de la scène politique au Cambodge et pour que je ne puisse pas me présenter aux prochaines élections parce que mon parti, mes collègues et moi-même nous représentons un danger pour le régime de M. Hun Sen. »

Au vu de tout cela, est-il permis de croire que Sam Rainsy retournera, un jour, au Cambodge comme le réclament ses partisans et comme le souhaitent de nombreuses organisations de défense des droits humains à travers le monde alors que le Premier ministre cambodgien a déclaré, haut et fort, qu'il considérerait son retour au pays comme étant une « tentative de coup d'Etat » ? Très peu probable tant que Hun Sen est au pouvoir, sauf imprévu, mais attendons pour voir...

Covid-19 – France: Paris échappe au confinement le week-end mais pas le Pas-de-Calais

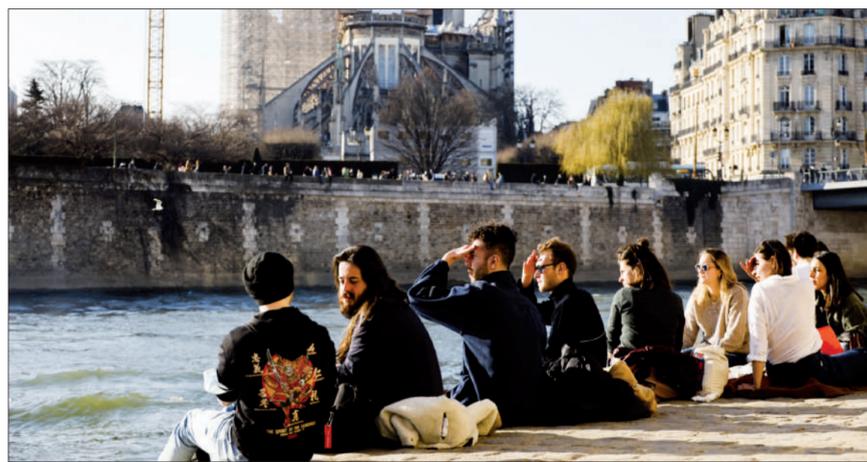
Ça passe pour Paris, l'Ile-de-France et Marseille, mais le Pas-de-Calais n'échappera pas au confinement le week-end: face à l'épidémie de Covid-19 qui ne ralentit pas et la tension dans les hôpitaux, le gouvernement doit annoncer de nouvelles mesures restrictives jeudi. "Nous constatons de fortes tensions sur le système hospitalier, une hausse du nombre de cas mais pas une explosion, sans homogénéité territoriale (...). Mais un confinement national ou le week-end n'est pour nous qu'un dernier recours", a expliqué à l'AFP une source gouvernementale, sans même attendre la conférence de presse du Premier ministre, Jean Castex, jeudi à 18H00, aux côtés du ministre de la Santé Olivier Véran.

Selon cette source gouvernementale, ces restrictions vont être appliquées dans ces départements, au cas par cas et en concertation avec les élus locaux, visant en particulier les lieux de brassage, avec possibilité de nouvelles jauges pour les commerces dans certains cas. Une réunion d'arbitrage a encore eu lieu jeudi matin à Matignon sur ces questions. Selon l'entourage du Premier ministre, Jean Castex reviendra aussi sur les leviers pour accélérer le déploiement du vaccin AstraZeneca, alors que des doses restent en stock. Mais l'objectif de l'exécutif est d'éviter au maximum le reconfinement local, au moment où l'OMS enregistre une remontée des cas en Europe après six semaines de déclin.

Pour faire passer "le gros temps" qui s'annonce, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal a tenté mercredi de redonner espoir, voyant un "retour à une vie plus normale (...) peut-être dès la mi-avril".

"Il faut tenir encore quelques semaines, quatre à six semaines", entre maintien des restrictions et vaccinations, avait répondu lundi Emmanuel Macron à un jeune.

Dans cette perspective, le président de la République a réuni mercredi son Premier ministre et les membres du gouvernement concernés pour étudier les différents scénarios de réouverture des lieux publics et les contours d'un éventuel "pass sanitaire" pour y accéder, que Jean Castex pourrait détailler jeudi.



En attendant, le Pas-de-Calais sera le premier des 20 départements placés sous "surveillance renforcée" à inaugurer le confinement le week-end sur l'ensemble de son territoire, après les agglomérations de Nice et Dunkerque (Nord) la semaine passée. Dans ce département, où les hôpitaux sont saturés, le gouvernement a proposé un confinement pour les trois prochains week-ends, en concertation avec les élus qui réclamaient les premiers des mesures fortes. "Nous faisons cet effort pour trois week-ends mais nous voulons notre dû pour les vaccins", a prévenu la maire LR de Calais, Nathalie Bouchart.

Jeudi matin, le préfet du Nord a par ailleurs pris un arrêté pour étendre les zones où le port du masque est obligatoire, notamment dans l'ensemble des agglomérations, les parcs et les plages.

Le député du Nord Fabien Roussel, numéro un du PCE, a toutefois déploré un manque de "lisibilité" nationale de la part du gouvernement, en estimant que le mois de février, lors duquel il avait appelé à la mise en oeuvre de mesures plus restrictives, avait été "gâché". La maire PS de Paris, Anne Hidalgo, opposée à tout nouveau confinement, y compris pour les seuls week-ends, a quant à elle réitéré son appel en faveur d'une stratégie "zéro Covid" au niveau de l'Union européenne. Plusieurs maires d'Ile-de-France ont réclamé pour leur

part de repousser le début du couvre-feu de 18h à 19h pour éviter les attroupements dans les commerces à la sortie du travail.

Dans les 20 départements surveillés - dont toute la région parisienne, touchée par le variant anglais du virus réputé davantage contagieux -, certains ont vu leur taux d'incidence monter en flèche. C'est le cas du Pas-de-Calais et de la Seine-Saint-Denis, qui dépassent les 400 cas pour 100.000 habitants sur sept jours, bien au-dessus du seuil d'alerte maximale fixé à 250 par les autorités sanitaires. A Dunkerque, il a dépassé le millier. La France a dépassé les 3 millions de personnes qui ont reçu une première dose de vaccin, en majorité des personnes âgées et des soignants, avec l'objectif de 9 millions de personnes ayant reçu au moins une première dose d'ici la fin du mois.

La campagne doit notamment trouver un nouveau souffle avec l'élargissement des critères pour bénéficier du vaccin AstraZeneca, accessible aux personnes âgées de 65 à 75 ans atteintes d'une comorbidité depuis lundi, et "très rapidement" disponible à cette même tranche d'âge sans comorbidité, selon Gabriel Attal. "Ça sera précisé dans le cadre de la conférence de presse" de Jean Castex, a-t-il indiqué mercredi, alors que l'Allemagne va à son tour autoriser l'utilisation du vaccin AstraZeneca pour les plus de 65 ans.

La vaccination en pharmacie est également une piste à l'étude.

Certains médecins ont en outre réclamé une vaccination obligatoire des professionnels de santé, en s'attirant toutefois la circonspection de nombreux praticiens, qui estiment qu'une telle mesure serait contre-productive. Au niveau national, le nombre de nouvelles contaminations en 24 heures s'établissait à 26.788 mercredi soir, alors que le nombre de patients en réanimation continue de progresser, 3.637 malades, le niveau le plus élevé depuis fin novembre, bien qu'éloigné du pic de la deuxième vague de l'automne (4.900) et de la première au printemps (7.000).

LES APPELS D'OFFRES

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région de Marrakech -Safi
Province d'Al Haouz
Pachalik Tahanaut
Commune de Tahanaut
Direction des Services
Avis d'appel d'offres ouvert
(Séance publique)**

Le Lundi 29/03/2021 à 10h, Il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune de Tahanaut à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert alloué sur offre de prix pour : A.O n°05/2021 : Location des boutiques du centre commercial construites dans le nouveau Souk Hebdomadaire de la Commune de Tahanaut-T en 26 Lots N° de lots (boutiques n°) : 7; 8; 9; 10; 11; 12; 13; 14; 15; 16; 17; 18; 19; 20; 21; 22; 23; 24; 25; 26; 27; 28; 29; 30; 31; 32.

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage : 600.00.
Le cautionnement provisoire : 2000.00.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service technique de la commune de Tahanaut. Ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Une Visite De Lieux sera Organisée le 17/03/2021 à 10h partir du siège de la commune de Tahanaut

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 20 Mars 2013, relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de la commune de Tahanaut;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma;
- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par règlement de consultation pour chaque lot.

**Société Al Omrane Fès-Meknès
Programme de MANAU
de la Ville de Fès
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N° 36/2021(Séance Publique)
Travaux d'espace Vert
dans la ville de Fès
Commune de Fès
Préfecture de Fès**

Le 29/03/2021 à 11h15mn, il sera procédé, dans le bureau de la société d'Al Omrane Fès-Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour les travaux suscités. Le dossier d'appel d'offre peut être retiré gratuitement à la Division des Marchés de la société, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000.00Dhs (cinquante milles dhs).

L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 3 192 000.00 (Trois million cent quatre vingt douze milles dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 -29 et 31 du règlement relatif aux marchés du groupe Al Omrane.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau précité.
- Soit envoyer les dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de la consultation. Les qualifications exigées sont : Secteur : Apport de terres végétales et travaux de plantation Qualification et classe Arrêté 5/5/20016 :

Qualif. : 7.1 - Classe : 4
Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le

règlement de la consultation Al Omrane Fès-Meknès, S.A., Place Bir Anzarane Tél. : 05 35 64 22 48/49/57 Fax : 05 35 64 22 55. Site Web : www.alomrane.gov.ma Al Omrane Fès-Meknès, est une filiale du Groupe Al Omrane

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taza
Cercle Taza
Caidat Galdamane
Commune de Galdamane
Avis d'appel d'offres ouvert
N° : 05/2021**

Le 01/04/2021 à Onze heures, il sera procédé au siège de la Commune de Galdamane au bureau du président de la commune à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à la: Location des locaux commerciaux et des bureaux.

N° Local : A - superficie : 132 m2 - Situation : Centre de Galdamane - Caution provisoire en DHS : 6600,00

N° Local : B - superficie : 136 m2 - Situation : Centre de Galdamane - Caution provisoire en DHS : 4200,00

N° Local : 02 - superficie : 56 m2 - Situation : Centre de Galdamane - Caution provisoire en DHS : 2250,00

N° Local : 05 - superficie : 56 m2 - Situation : Centre de Galdamane - Caution provisoire en DHS : 2250,00

N° Local : 06 - superficie : 56 m2 - Situation : Centre de Galdamane - Caution provisoire en DHS : 2250,00

N° Local : 07 - superficie : 56 m2 - Situation : Centre de Galdamane - Caution provisoire en DHS : 2250,00

N° Local : 08 - superficie : 56 m2 - Situation : Centre de Galdamane - Caution provisoire en DHS : 2250,00

N° Local : 09 - superficie : 56 m2 - Situation : Centre de Galdamane - Caution provisoire en DHS : 2250,00

N° Local : 10 - superficie : 56 m2 - Situation : Centre de Galdamane - Caution provisoire en DHS : 2250,00

N° Local : 11 - superficie : 56 m2 - Situation : Centre de Galdamane - Caution provisoire en DHS : 2250,00.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Commune de Galdamane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune de Galdamane
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de participation de l'appel d'offre est composé des pièces suivantes :

- Dossier administratif comprenant :
- L'original du récépissé de paiement de la caution provisoire à la caisse du trésorier
- Une attestation ou copie conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu de l'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou la non imposition.
- Copie du cahier des charges signé par le concurrent avec la légalisation de signature.
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent pour les personnes morales.
- Le statut et la liste des membres du conseil de l'administration ou les gestionnaires pour les personnes morales.
- Dossier financière comprenant :
- Soumission signé par le concurrent (voir exemplaire délivré par l'administration).

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Boulemane
Cercle de Boulemane
Ciadat de Skoura
Commune de Skoura Mdz
Service des Marchés Publics
Avis d'appel d'offre
N° : 01/CSM/2021**

Le 31/03/2021 à 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune de SKOURA MDAZ à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: Location du souk Hebdomadaire de la Commune de SKOURA MDAZ et ses annexes y compris l'abattoir communal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la commune de Skoura, il peut également être téléchargé à partir

du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la commune de Skoura
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandés avec accusé de réception à monsieur le président de la commune territoriale d'Ait Yadine.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposés par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

munal sise boulevard Touria Chauvi Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : N° d'appel d'offres : 04/AF/2021 - Objet : Achat d'articles de sport Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des finances et des affaires économiques sise rue 53 Hay Farah Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Montant de la caution : 3.000,00 DHS (Trois mille dirhams) : Estimation : 180.120,00 DHS TTC (Cent quatre-vingt mille cent vingt dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1 1434 (20 MARS 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau de la Division des finances et des affaires économiques sise rue 53 Hay Farah Casablanca
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Division des finances et des affaires économiques sise rue 53 Hay Farah Casablanca
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

Pour tous renseignements complémentaires, les concurrents peuvent contacter le service des Marchés publics de la C. Skoura Mdz durant les horaires de travail habituels.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taza
Cercle de Taza
Caidat de Galdamane
Commune de Galdamane
Avis rectificatif N° 1
Concernant l'appel d'offre
N° 03/2021 à 10 h**

Le Président de la commune de Galdamane porte à la connaissance du public que le prix estimatif de l'appel d'offre n°03/2021 établie par l'administratif est : 1 292 177 .40

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taza
Cercle de Taza
Caidat de Galdamane
Commune de Galdamane
Avis rectificatif N° 1
Concernant l'appel d'offre
N° 03/2021 à 10 h**

Le Président de la commune de Galdamane porte à la connaissance du public que le prix estimatif de l'appel d'offre n°03/2021 établie par l'administratif est : 1 292 177 .00.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taza
Cercle de Taza
Caidat de Galdamane
Commune de Galdamane
Avis rectificatif N° 1
Concernant l'appel d'offre
N° 03/2021 à 10 h**

Le Président de la commune de Galdamane porte à la connaissance du public que le prix estimatif de l'appel d'offre n°03/2021 établie par l'administratif est : 1 292 177 .00.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle de Khémisset
Caidat Messaghra et Ait Yadine
Commune Territoriale
Ait Yadine
Avis d'appel d'offre ouvert
N°3/2021**

Le mercredi 31/03/2021 à 9h30 du matin il sera procédé au siège de la commune territoriale Ait Yadine) salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix pour : «travaux de construction de la piste allant du pk 14 (Sedra) par l'Ecole Ikhattant au douar Ait Belhaj et Ait Bel Mekran a la commune territoriale Ait Yadine»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune d'Ait Yadine il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

* L'estimation administrative est de : sept cent trente-neuf mille quatre cent quatre-vingt-huit dirhams (739.488,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandés avec accusé de réception à monsieur le président de la commune territoriale d'Ait Yadine.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposés par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Boulemane
Cercle de Boulemane
Ciadat de Skoura
Commune de Skoura Mdz
Service des Marchés Publics
Avis d'appel d'offre
N° : 01/CSM/2021**

Le 31/03/2021 à 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune de SKOURA MDAZ à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: Location du souk Hebdomadaire de la Commune de SKOURA MDAZ et ses annexes y compris l'abattoir communal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la commune de Skoura, il peut également être téléchargé à partir

du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la commune de Skoura
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés public par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés du conseil de la province de Taroudant;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés public par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés du conseil de la province de Taroudant;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés public par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés du conseil de la province de Taroudant;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés public par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés du conseil de la province de Taroudant;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. - Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10.000,00) Dhs. - L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (80.000,00 Dhs) quatre vingt mille Dirhams

Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles "27 ", "29 " & "31 " du Décret n°2.12.349 du 8 Jomada I 1434 (20 Mars 2013) Concernant les marchés Publics.

Les Concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer leurs dossiers contre récépissé leurs Plis dans le bureau du service des Marchés.
- Soit remettre leurs dossiers au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des Plis.
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces Justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du Décret n°2.12.349 précité et l'article 03 Du règlement de consultation.

Pour tous renseignements complémentaires, les concurrents peuvent contacter le service des Marchés publics de la C. Skoura Mdz durant les horaires de travail habituels.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taza
Cercle de Taza
Caidat de Galdamane
Commune de Galdamane
Avis rectificatif N° 1
Concernant l'appel d'offre
N° 03/2021 à 10 h**

Le Président de la commune de Galdamane porte à la connaissance du public que le prix estimatif de l'appel d'offre n°03/2021 établie par l'administratif est : 1 292 177 .40

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle de Khémisset
Caidat Messaghra et Ait Yadine
Commune Territoriale
Ait Yadine
Avis d'appel d'offre ouvert
N°3/2021**

Le mercredi 31/03/2021 à 9h30 du matin il sera procédé au siège de la commune territoriale Ait Yadine) salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix pour : «travaux de construction de la piste allant du pk 14 (Sedra) par l'Ecole Ikhattant au douar Ait Belhaj et Ait Bel Mekran a la commune territoriale Ait Yadine»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune d'Ait Yadine il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

* L'estimation administrative est de : sept cent trente-neuf mille quatre cent quatre-vingt-huit dirhams (739.488,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandés avec accusé de réception à monsieur le président de la commune territoriale d'Ait Yadine.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposés par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle de Khémisset
Caidat Messaghra et Ait Yadine
Commune Territoriale
Ait Yadine
Avis d'appel d'offre ouvert
N°3/2021**

Le mercredi 31/03/2021 à 9h30 du matin il sera procédé au siège de la commune territoriale Ait Yadine) salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix pour : «travaux de construction de la piste allant du pk 14 (Sedra) par l'Ecole Ikhattant au douar Ait Belhaj et Ait Bel Mekran a la commune territoriale Ait Yadine»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune d'Ait Yadine il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

* L'estimation administrative est de : sept cent trente-neuf mille quatre cent quatre-vingt-huit dirhams (739.488,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandés avec accusé de réception à monsieur le président de la commune territoriale d'Ait Yadine.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposés par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle de Khémisset
Caidat Messaghra et Ait Yadine
Commune Territoriale
Ait Yadine
Avis d'appel d'offre ouvert
N°3/2021**

Le mercredi 31/03/2021 à 9h30 du matin il sera procédé au siège de la commune territoriale Ait Yadine) salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix pour : «travaux de construction de la piste allant du pk 14 (Sedra) par l'Ecole Ikhattant au douar Ait Belhaj et Ait Bel Mekran a la commune territoriale Ait Yadine»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune d'Ait Yadine il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

* L'estimation administrative est de : sept cent trente-neuf mille quatre cent quatre-vingt-huit dirhams (739.488,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandés avec accusé de réception à monsieur le président de la commune territoriale d'Ait Yadine.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposés par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Boulemane
Cercle de Boulemane
Ciadat de Skoura
Commune de Skoura Mdz
Service des Marchés Publics
Avis d'appel d'offre
N° : 01/CSM/2021**

Le 31/03/2021 à 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune de SKOURA MDAZ à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: Location du souk Hebdomadaire de la Commune de SKOURA MDAZ et ses annexes y compris l'abattoir communal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la commune de Skoura, il peut également être téléchargé à partir

du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la commune de Skoura
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés public par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés du conseil de la province de Taroudant;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle de**

ANNONCES
LÉGALES

ENGIE SERVICES MAROC
Société anonyme
à conseil d'administration
au capital social de
224.765.500 dirhams
Siège social : Commune
rurale OuledAzzou, Km
13,500, Route d'El Jadida,
Casablanca
Registre du Commerce
de Casablanca n°34017.

Avis de Fusion

Fusion-Absorption par Engie Services Maroc des Sociétés Engie Finattech Services-Cofely Maroc-Citram-Compagnie Marocaine de Financement d'Etudes et de Participation - Augmentation et Réduction corrélatives du Capital Social d'Engie Services Maroc - Dissolutions des Sociétés Engie Finattech Services-Cofely Maroc-Citram-Compagnie Marocaine de Financement d'Etudes et de Participation

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2020 (l'AGE), les actionnaires de la société Engie Services Maroc (ESM) ou la Société Absorbante ont approuvé les apports par Engie Finattech Services, Cofely Maroc, Compagnie Marocaine de Financement d'Etudes et de Participation (Comafipar) et Citram (les Sociétés Absorbées) au titre de l'opération de fusion absorption par ESM des Sociétés Absorbées.

Les actionnaires/associé unique de chacune des Sociétés Absorbées ont approuvé aux termes de procès-verbaux de l'assemblée générale extraordinaire/décisions de l'associé unique, l'opération de fusion-absorption et décidé la dissolution sans liquidation de chacune des Sociétés Absorbées. L'AGE de la Société Absorbante: A décidé :

-une augmentation du capital social d'un montant de 21.544.800 dirhams par émission de 215.448 actions nouvelles à un prix d'émission de 100 dirhams par action libérées intégralement par apports en nature au titre de la fusion par absorption des Sociétés Absorbées pour porter le capital social d'un montant de 222.376.700 dirhams à un montant de 243.921.500 dirhams ;
- une réduction du capital social d'un montant de 19.156.000 dirhams, par voie d'annulation de 191.560 actions auto-détenues par la Société Absorbée suite au transfert des titres Comafipare et, en vue de porter le capital social d'un montant de 243.921.500 dirhams à un montant de 224.765.500 dirhams ;
* constaté la réalisation définitive de la fusion par absorption des Sociétés Absorbées par la Société Absorbante.
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce de Casablanca le 15 février 2021 sous les numéros 765.619, 765.620, 765.621, 765.622 et 765.623.

FIDUCIAIRE

INFOSC SARL
1er Etage IMM Heddar
Rue de Marrakech QI Agadir
Web : www.infosc.com
e-mail : infosc@infosc.com
Tél : 05-28-84-20-19

S.H.Y PERFORMANCE SARL
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/12/2020 à Agadir, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques suivantes :
1-Forme Juridique : Société à responsabilité limitée
2- Dénomination : S.H.Y PERFORMANCE SARL
3 - Objet :
La Société a pour objet :
* Centre d'Appels Téléphoniques (Call Center)
* Import, Export.
4-Siège Social : N° 82 Et 83, 5ème Etage Propriété Marhaba Angle Boulevard Mohamed Cheikh Saadi Et Avenue 29 Fevrier Talborjt Agadir.
5-Durée : 99 Ans à compter de la date de sa constitution sauf dissolution anticipée ou prorogation.
6-Capital : Le capital est fixé à la somme de 100 000,00 Dhs divisé en 1 000 parts égales de CENT DHS (100 DHS) chacune.
7-Apports : - 100 000,00 Dhs par Madame TIJANI Fatima demeurant au N°7 Bloc 58

Yousoufia Ouest Rabat
8-La Gérance : La société est gérée pour une durée illimitée par le gérant :

- Monsieur NEGRAO Yohann, demeurant à 20 Rue Marynine S M Agadir
9-Dépôt légal : Le dépôt a été effectué auprès du secrétaire greffier en chef auprès du tribunal de Commerce d'Agadir. sous le N° 98541, le 03/03/2021.
10-Immatriculation au registre de commerce: La société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de Commerce d'Agadir, sous le N° 46415.

Pour extrait et mention
Fiduciaire INFOFISC SARL

DEKRA INSPECTION
Société Anonyme
Au capital de 500.000,00Dhs
Siège Social : 18, rue Soukaina Bent Al Houcine, quartier Belvédère, 20300 Casablanca – Maroc
RC Casablanca : 55121

Les actionnaires de la société ont décidé dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 Octobre 2019 de modifier l'objet social de Société et en conséquence de procéder à la modification corrélative de l'article 2 des statuts de la Société.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 03/03/2021 sous le numéro 768379 et l'inscription modificative au registre du commerce de Casablanca en date du 03/03/2021 sous le numéro 8133.

Pour avis,
le Directeur Général,

DOMAINE TARGUA SARL

Constitution

I/ Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Meknès du 21 Octobre 2005, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination :
Domaine Targua - S. A. R. L.
Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
*Activité agricole et gestion des terrains agricole
Siège Social :
Riad Zitoune Meknès
Durée : 99 Années.
Capital : Fixé à 100.000 Dirhams, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées aux associés comme suit :
- Monsieur Mydriss El Alaoui : 950 Parts
- Son Altesse Royale la Princesse Lalla Amina : 50 Parts
Gérance : Confiée à Monsieur MY IDRISSE EL ALAOU, pour une durée illimitée et ce avec les pouvoirs les plus étendus.
Exercice Social : du 16 juin au 15 juin.
Bénéfices : 5% à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'assemblée générale soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Meknès, immatriculée au Registre de commerce sous n°24355 le 22/12/2005.

Pour extrait et mention
Le gérant

OUMRBIA FRUITS - SARL
Constitution

I/ Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Meknès du 21 Octobre 2005, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination :
Oumrbia Fruits S. A. R. L.
Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
-activité agricole et gestion des terrains agricole
- Siège Social : Riad Zitoune Meknès
- Durée : 99 Années.
- Capital: Fixé à 100.000 Dirhams, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées aux associés comme suit :
- Monsieur Mydriss El Alaoui : 950 parts
- Son Altesse Royale la Princesse Lalla Amina : 50 Parts
Gérance : Confiée à Monsieur Ahmed Zaki, pour une durée illimitée et ce avec les pouvoirs les plus étendus.
Exercice Social : Du 16 juin au 15 juin.
Bénéfices : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'assemblée générale soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal

de Commerce de Meknès
Immatriculée au Registre de commerce sous n° 24349 le 22/12/2005.

Pour extrait et mention
Le gérant

Constitution de la Société MAMA AFRICA TRANSPORTSARL AU

Aux termes d'un acte sous-seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination :
STE MAMA AFRICA TRANSPORT SARLAU
Objet : la société a pour objet :
-importation et exportation
*transport de marchandises non accompagnée pour le compte d'autrui
*Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou pouvant favoriser le développement de la société.
-Siège social : Av Abdelkerim El Khattabi Res Jawad Imm 109 Appt 43 3° Etage Marrakech.
-Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce
-Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
-Capital social : est fixée à la somme de 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune, attribuées par :
*Mr. Faiq Abdelkebir : 100.000,00 DHS.
-Gérance :
Mr. FAIQ ABDELKEBIR est nommé gérant statutaire de la société pour une durée illimitée.
-N° de Registre de commerce : 110471.

CABINET COMPTABLE ESSALHI
Comptable Agré par l'Etat
Rue Medina Mounouara.
Im Yaacoubi 3ieme Etage
Appt N°6
TEL : 05.36.71.01.66
Oujda

SOCIETE DAHBI DES TRAVAUX AGRICOLES SARL
Modification Statuaire

Aux termes du PV de l'Assemblée générale extraordinaire du 08/02/2021 des tenants des parts sociales de la SOCIETE DAHBI DES TRAVAUX AGRICOLES SARL, il a été décidé
I/ la modification de l'Objet de la société par la suppression des activités :
1/ Travaux agricoles.
2/ Travaux de jardinage et entretien des espaces vert.
Et le maintien des autres activités en conséquence la modification de l'article 3 des statuts de la société comme suite :
ARTICLE 3 : Objet :
La société a pour objet au Maroc tant qu'à l'étranger :
*Entrepreneur de travaux divers ou construction.
*Import-export.
*Négociant
Et le reste est sans modification.
II Harmonisation des statuts :
L'Assemblée générale a décidé de mettre à jours les statuts de la société pour y introduire les modifications nécessaires.
L'inscription au registre du commerce a été faite au tribunal de commerce de la ville d'Oujda le 24/02/2021 sous le n°686.

OUIAICH COMEX - SARL - A.U

Constitution de la société ICE : 002750475000084

1) Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 Février 2021, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale :
OUIAICH COMEX - SARL - A.U
Objet : 1/ Travaux divers et de construction 2/ Import export 3/ Import export de matériel agricole et produits alimentaires.
Siège sociale : Bd. des F.A.R Rue Al Khansa N°7, 2ème étage Appt. 3 – Nador.
Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DH, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, réparti comme suit :
Mr. OUIAICH M'hamed : 1000 parts x 100 DH = 100 000,00 DH
Gérance : Mr. OUIAICH M'hamed est nommé gérant associé unique de la société pour

Constitution de la société ICE : 002750475000084

1) Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 Février 2021, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale :
F-SIDE INGENIERIE - SARL - A.U
Objet : 1/ Développement informatique 2/Communication et marketing.
Siège sociale : Avenue Mohamed Razi n° 2 L 49, 3ème Etage – Nador.
Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DH, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, réparti comme suit :
Mr. OUIAICH M'hamed : 1000 parts x 100 DH = 100 000,00 DH
Gérance : Mr. OUIAICH M'hamed est nommé gérant associé unique de la société pour

une durée indéterminée.
Année sociale : Commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 17 Février 2021 sous le numéro 374.

LOTISSEMENT AL AKHAWAYN - SARL

Constitution de la société ICE : 002747923000021

1) Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 11 Février 2021, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale :
LOTISSEMENT AL AKHAWAYN - SARL.
Objet : 1/Lotisseur de terrain 2/ Marchand de bien immeuble 3/ Import export.
Siège sociale : Bd. des F.A.R Rue Al Khansa N° 7, 2ème étage Appt. 3 – Nador.
Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DH, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, réparti comme suit :
Mr. HOUCHEOU Abdelkhalak : 300 parts x 100 DH = 30 000,00 DH
Mr. AZOUAGH Farid : 300 parts x 100 DH = 30 000,00 DH
Mr. ABARCHAN Fayssal : 300 parts x 100 DH = 30 000,00 DH
Mr. EL GHAFIKI Mohamed : 100 parts x 100 DH = 10 000,00 DH

Gérance : Mrs. Houhou Abdelkhalak et Azouagh Farid : sont nommés cogérants associé de la société pour une durée indéterminée.
Année sociale : Commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 17 Février 2021 sous le numéro 373.

MANADRIM - SARL

Constitution de la société ICE : 002725804000005

1) Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 15 Février 2021, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale :
MANADRIM - SARL.
Objet : 1/Importation exportation 2/Distribution des produits alimentaires.
Siège sociale : Quartier Al Matar Ilo N°38, Imm N°84 5ème Etage n°50 – Nador.
Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DH, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, réparti comme suit :
Mme. BOUDRIM Soumia : 500 parts x 100 DH = 50 000,00 DH
Mr. BOUDRIM Abdellah : 500 parts x 100 DH = 50 000,00 DH
Gérance : Mme. BOUDRIM Soumia et Mr. BOUDRIM Abdellah sont nommés cogérants associé de la société pour une durée indéterminée.
Année sociale : Commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 09 Février 2021 sous le numéro 409.

F-SIDE INGENIERIE - SARL - A.U

Constitution de la société ICE : 002707066000076

1) Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 18 Février 2021, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale :
F-SIDE INGENIERIE - SARL - A.U
Objet : 1/Développement informatique 2/Communication et marketing.
Siège sociale : Avenue Mohamed Razi n° 2 L 49, 3ème Etage – Nador.
Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DH, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, réparti comme suit :
Mme. OUALIT Fadoua : 1000

parts x 100 DH = 100 000, 00 DH
Gérance : Mme. OUALIT Fadoua est nommé gérant associé unique de la société pour une durée indéterminée.
Année sociale : Commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 09 Février 2021 sous le numéro 408.

DOLITRIUM
Société à responsabilité limitée, au capital social de 10 000 dirhams

Siege Social : Route Moulay Thami, Zone industrielle Dar Bouazza à Casablanca (Maroc)
Immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 425889
Identifiant fiscal numéro 33677626

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte des associés de la société Dolitrium (la « Société ») en date du 30 décembre 2020, il a été :
-Pris acte de la démission de Monsieur Youssef Mezouar de son mandat de co-gérant sans pourvoir à son remplacement,
-Confirmation de Monsieur Mohamed Jalil Skali Cherif en sa qualité de gérant unique de la Société
-autorisé la cession d'une (1) part sociale détenue par Ktrium Invest & Advisory au profit de Monsieur Saad Berrada Sounni,
-Constatation de la cession de 42 parts sociales détenues par société Ktrium Invest & Advisory au profit de l'associé Uni Confort Maroc Dolidol
-Constatation de la cession de 7 parts sociales détenues par Monsieur Khalid Benjelloun au profit de l'associé Uni Confort Maroc Dolidol ;
-décidé la modification corrélative des statuts de la Société.
-Mise à jour des Statuts
Le dépôt légal a été effectué auprès du Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro 767444.

DOLICEN
Société anonyme, à directeur et conseil de surveillance, au capital de 20.000.000 dirhams

Siege social : Route Moulay Thami, Zone industrielle, 20220 Dar Bouazza, Casablanca (Maroc)
Immatriculée au R.C de Casablanca n° 429635

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale et du conseil de la surveillance de la société Dolicen (la « Société »), il a été pris acte de la :
-Démission de Monsieur Salaheddine Mezouar de son mandat de membre et Président du conseil de surveillance ;
-Nomination de Monsieur Hassan Benjorfi, né le 01 août 1979, de nationalité marocaine, titulaire de la carte d'identité nationale n° BE742172, en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
-Nomination de M. Saad BERRADA SOUNNI en qualité de nouveau Président du Conseil de Surveillance, né le 28 novembre 1975 à Casablanca, de nationalité marocaine, domicilié à 8 impasse des Poiriers, Anfa, Casablanca (Maroc), titulaire de la carte d'identité nationale n° BE641101 ;
-Constatation de la Démission de Monsieur Youssef Mezouar de ses fonctions de membre de Directoire ;
-Nomination de M. Monsieur Chakir El Hajji, né le 15 septembre 1980 à Rabat, de nationalité marocaine, domicilié à rés bab el kenz villa n°1 Dar Bouazza Casablanca (Maroc), titulaire de la carte d'identité nationale n° A776310, en qualité de membre du directoire de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
Le dépôt légal a été effectué auprès du Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro 765888.

HADDAOUI SERVICES

RC : 36699

Il a été établi le 05/02/2021 les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : HADDAOUI SERVICES
- Forme juridique : SARL-AU-
- Objet social : vente de produits

agricoles.
- Siège social : Appt 23 Imm El Alj Rue Beni Marin 3ème Etage, Oujda
- Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce
- Capital social : dix mille dirhams comme suit :
Mr. Haddaoui Abdelhamid : 100 000, 00 DHS
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
Mr. Haddaoui Abdelhamid est le gérant de la société
-l'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 25/02/2021 sous n°713.

SABATRAM - SARLAU

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire, les associés de la société SABATRAM SARL. AU: Siège social: 80 Rue Sijilmassa Apt N° 6 Au 3ème Etage, Belvédère Casablanca
Objet : Transport Touristique Courte et Longue Distance, transport personnels.
Capital : 500.000 DH, Divisé en 5000 parts de 100 DH chacune, Ont décidé ce qui suit :
La cession de 5000 cinq mille parts sociales entre le Cédant - Mr. Suissi Abdessamad au profit de Haddi Abdelakrim La démission de Mr. Suissi Abdessamad de son poste de la gérance et la nomination
- De Mr. Haddi Abdelakrim comme gérant unique pour une durée illimitée
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce sous le N° 768481.

MANUFACTURING LASER CYLINDER - S.A.R.L

Aux termes d'un acte sous-seing privés en date du 05/01/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale :
La dénomination sociale est : MANUFACTURING LASER CYLINDER SARL.
OBJET: La société a pour objet, tant au Maroc et en tous pays l'achat, la vente, l'import, l'export, la fabrication et la réparation de cylindre héliogravure et en générale tous les équipements et les fournitures du domaine de l'imprimerie.
DUREE : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99) années à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce, sauf les cas, de dissolution anticipée ou de prorogation, prévus par la loi ou par les présents statuts.
Siege Social : Le siège social est établi à Casablanca : N°12 Rue Sabri Boujemaâ 1 Ere Etage Appt N° 6.
Apports : Le capital social est fixé à la somme de cent mille (100.000,00) Dirhams. Il est divisé en milles (1.000) parts sociales de cents (100,00) Dirhams chacune, toutes souscrites et libérées intégralement.
Capital Social : Chacun des associés fait apport à la société d'une somme, savoir :
Mme. Sadqi Safaa : 10.000 Dirhams ;
Mr. El Mouttaki Si Mohammed : 90.000 Dirhams ;
Soit la somme total de Cent Mille Dirhams (100.000,00 Dh).
La Gérance :
Dès à présent Mme. Sadqi Safaa est désigné pour occuper les fonctions de la gérance vis à vis des tiers, ainsi que de toutes administrations publiques ou privées, la gérance représente la société, elle a les pouvoirs les plus étendus pour agir en son nom et accomplir tous actes relatifs à son objet.
Dépôt Légal : Au secrétariat greffe près le Tribunal de Commerce à Casablanca sous le N°768368 en date du 03/03/2021.
Registre de commerce : Immatriculé au registre de Commerce de Casablanca sous le N°492799 en date du 03/03/2021.

Pour Extrait et Mention
Constitution de société

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/10/2012, il a été établi les statuts et enregistrés au secrétariat-greffe sous le N° 509198 au C.R.I d'une société à responsabilité limitée :
Dénomination : OMARI TAGMOUTI PROMOTION CONSTRUCTION SARL
Objet : Promoteur Immobilier.
Durée Social: 99 ans
Siege Social : 39 Av Lalla Yacout 5ème Etg Appt D Casablanca.
Capital: 100.000 DHS. Répartis en 1000 parts de 100 dirhams chacune
Gérance : El Omari Abdallah Tagmouti Abdenbi

Pour Extrait et Mention

Constitution de société

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/10/2012, il a été établi les statuts et enregistrés au secrétariat-greffe sous le N° 509198 au C.R.I d'une société à responsabilité limitée :
Dénomination : OMARI TAGMOUTI PROMOTION CONSTRUCTION SARL
Objet : Promoteur Immobilier.
Durée Social: 99 ans
Siege Social : 39 Av Lalla Yacout 5ème Etg Appt D Casablanca.
Capital: 100.000 DHS. Répartis en 1000 parts de 100 dirhams chacune
Gérance : El Omari Abdallah Tagmouti Abdenbi

Année : du 1er janvier au 31 décembre
Dépôt Légal : Tribunal de Commerce de Casablanca
Registre de Commerce N°: 268259.

SOCIETE ANEXIS-CONSEIL S.A.R.L
Rep. Par Zakaria Zizah
12, Rue Sabri Boujemaâ, 1er étage, Apt n° 6 Casablanca.
Bureau : 0522.54.39.05
Fax : 0522.54.39.05

ALHYA CONSULTING & TRADING SARL.

Aux termes des statuts en date du 28/01/2021 à Casablanca, il a été créé une Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination Commerciale Et Forme Juridique : ALHYA CONSULTING & TRADING SARL.
-Objet: Import export, événementiel, sécurité (informatique).
-Siege Social : 46 Bd Zerketouni 3ème Etage Apt N°6 Casablanca.
- Capital : Est fixé à la somme de 100.000,00 Dirhams, divisé en Mille parts (1000) de Cent Dirhams 100 dhs chacune, les présentes parts ont été attribuées en totalité aux associés suivants :
1/ M. TROUPA TAPAH HERVE LUC : 300 Parts
2/ M. GNEPO BADOBRE ERIC FRANCK : 200 Parts.
3/ M. MIKAMONA ARIS STEPHANE CHAROL : 50 Parts.
4/Mlle. DIABATE MADJARA : 100 Parts.
5/ Mlle. SAMBA CYNTHIA GRACE : 50 Parts.
6/ M. TIBO KANONHON EDOUARD : 50 Parts.
7/ M. KOFFI JUNIOR ARMEL : 100 Parts.
8/ Mlle. KOUMAN KOSSONOU JOELLE STEPHANIE : 50 Parts.
9/ M. BALDE THIerno MAMADOU : 50 Parts.
10/ M. DJE BI BALLO DONALD FREJUS : 50 Parts.
Total : 1000 Parts
- Gérance Et Signature : La Gérance est attribuée aux deux associés suivants: M. TROUPA TAPAH HERVE LUC et M. GNEPO BADOBRE ERIC FRANCK avec la signature unique de l'associé suivant: M. TROUPA TAPAH HERVE LUC.
Le dépôt légal a été effectué au Greffier de tribunal de Casablanca le : 03/03/2021 sous le N°492883 au registre analytique.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la Région de Casablanca-Settat
Commune de Casablanca
Préfecture Hay Hassani
Arrondissement Hay Hassani
Division d'urbanisme et du patrimoine
Service d'autorisation

Avis d'enquête
Commodo incommodo

Le président avise le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux. Cette enquête concerne la demande déposée par :

كبر محمد
Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité :

تشخيص السيارات
Préfecture Hay Hassani
Arrondissement Hay Hassani : مشروع قسيمة الامين رقم 85 طبق سفلي لبياسافة
Un registre des observations est mis à la disposition du public au service économique.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de Région Casablanca-Settat
Province de Nouaceur
Commune Ouled Azzou
Direction des Services
N° : 01/2021 D.S./A.E.S.C.S

Avis de dépôt

Le président de la commune OULED Azzou annonce au public qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans un délai de 15 jours à partir du 08 mars 2021 au 22 mars 2021 relative à une demande d'ouverture d'une pressing au magasin commercial sis au Lot n°170 lotissement Mouhit Ouled Azzou commune Ouled Azzou présenté par Mr Ajaba Taib.
Ce cas effect, un registre est mis à la disposition du public au service des affaires économiques auprès de cette commune pour consigner toutes observations ou réclamations à ce sujet.

Education nationale

Lancement officiel de la version mobile de "Massar"

Trois nouvelles applications mobiles pour faciliter l'accès aux services du système d'information "Massar", développées par le département de l'Education nationale, avec le soutien de l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) et l'appui technique de l'Université Mohammed VI polytechnique à Benguerir, ont été officiellement lancées, mercredi à Rabat.

Lancées lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Education nationale, de la formation professionnelle et de la Recherche scientifique, Saaïd Amzazi, ces applications, téléchargeables via le site officiel du ministère (www.men.gov.ma) et accessibles gratuitement sur les smartphones, offrent un outil nouveau et convivial, qui contribuera à la promotion du système éducatif et à l'affermissement des liens entre les différents acteurs de la communauté scolaire.

Ces trois applications sont dédiées, respectivement, aux enseignants, aux parents et aux élèves. Ainsi, et à travers l'application "Massar Moudaris", les enseignants peuvent consulter leurs situations administratives et financières, leurs mouvements de mutation, les listes de leurs élèves et leurs tableaux de service, saisir les notes et les absences, programmer les contrôles continus et assurer le suivi de la réalisation des devoirs par leurs élèves et de la mise en œuvre des programmes de manière aisée.

Pour sa part, l'application "Massar Waliye" offre aux parents et tuteurs d'élèves un outil

facile pour consulter les données concernant le parcours scolaire de leurs enfants, telles que les emplois du temps, les notes obtenues aux contrôles continus, les absences, ainsi que les devoirs à faire à la maison et les examens.

Grâce à l'application "Massar

Moutamadris", les élèves peuvent, quant à eux, accéder plus facilement aux données qui concernent leur scolarité, et plus particulièrement consulter leurs emplois du temps et leurs

notes, préparer leurs devoirs scolaires, s'informer sur les évaluations programmées et suivre leurs absences.

A cette occasion, M. Amzazi a indiqué que le lancement de la version mobile de "MASSAR" vise le renforcement des canaux de communication entre les élèves et leurs enseignants d'une part, et entre les parents d'élèves et la direction éducative dans les établissements scolaires, d'autre part. Par ailleurs, le ministre a insisté sur l'implication de tous les acteurs pour que ces outils atteignent les objectifs pour lesquels ils

ont été conçus, appelant les cadre éducatifs à assurer le suivi du bon déroulement de toutes les opérations liées à ces applications et à garantir toutes les conditions nécessaires à leur réussite.

De son côté, la directrice générale de l'Agence MCA-Morocco, Malika Laasri a relevé que le lancement de ces applications intervient dans le cadre de la mise en œuvre du projet "enseignement secondaire", considéré parmi les projets essentiels prévus par le programme de coopération signé entre le gouvernement marocain et le gouvernement américain, représenté par MCA.

Pour sa part, la directrice générale adjointe de la Millennium Challenge Corporation au Maroc (MCC), Carrie Monahan a souligné que le lancement de ces applications constitue une étape importante dans le cadre du programme de coopération "Compact II", liant le gouvernement marocain au gouvernement américain, représenté par MCA.

Environ 450 millions de dollars ont été alloués à ce programme par le gouvernement américain, a-t-elle souligné, notant que l'Agence et le ministère travaillent actuellement pour l'élaboration d'un nouveau modèle pour l'enseignement secondaire dans 90 lycées, à travers 3 régions du Royaume.

Le développement de ces applications s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi-cadre 51.17 relative au système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, en particulier, le projet 18 "renforcement du système d'information de l'éducation et de la formation".



Jeux

SOLUTION N° 4328

A	R	M	O	R	I	C	A	I	N	E
T	E	R	P	U	P	I	T	R	E	
O	R	L	E	S	T	M	E	T		
S	C	A	N	D	A	L	I	S	E	
F	A	D	E	B	E	E	N	I		
I	L	S	U	R	E	T	E	E		
O	M	E	T	S	I	S	L	A	M	
A	N	A	R	L	E	V	E	R	S	
T	U	E	U	S	U	R	E	S		

MOTS CROISES

GRILLE N° 4329 Par Sid Ali

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

HORIZONTALEMENT : I- Prendre sa poudre c'est s'enfuir - II- Sept à travers le monde - III- Est - Zone de dune - IV- Note - Nouveau - Leader chinois - V- Dignitaire arabe - Façon de répondre - VI- Souverains slave - Ours américain - VII- Baie de Nagoya - Compositeur français - VIII- Monnaie roumaine - Article - Article - IX- Parcourue des yeux - Rétablis - X- Vagabonde - Disparue.

VERTICALEMENT : 1- Met de la bonne humeur - 2- Qui sertit - 3- Appel - Accord russe - Monnaie jaune - 4- Futur - 5- Dirige - Secrétaire général et son directeur- 6- Physicien français - On le casse pour faire des omelettes - 7- Article arabe - Exagérée - 8- Ville d'Algérie - Petit ruisseau - 9- Qui indique la multiplication par un million de million - Région de l'Asie mineure - 10- Oreilles.

GRILLE N° 4329

MOTS FLÉCHÉS

Par Sid Ali

Ravissement	Obscurci	Pieuf	En mets plein la vue	Vilain	Page de journal
Enseveli	Histoire d'os	Fripée	Agréable	Après vous	
			Etoiles		
Lentille de l'œil			Rémunération		
Eclaireur en mer			Très petites		
Bien marqué				Déchirement	Senteur
Contre			Noble raccourci		
			Fouiller à fond		
Marque de familiarité		Pouffes		Il évite la redite	
Chats de race		Inondées		Escroc	
				On s'y bat	
Bande				Impie	
Cérium			Derme		
	Gris foncé		Exercer une influence		
	Trajectoires		A l'œil		
Patronymes			Fille anglaise		Cubes de bûches
Cheminées			Authentiques		
			Dressal		
Inspecteur célèbre	Annonce			Liaison	
	Donne du bon air			Paresseux	
				Cœur	
				Symbole de nudité	
Temps de vacances		Bassin à poissons			
Bord du bois		Enzyme		Négation	
Test			Rongeurs nuisibles		

Solution

N° 4328

HORIZONTALEMENT

I- VOLONTAIRE. II- ISABEAU - AP. III- SITUER - API. IV- IRES - TU - EN. V- BINIOU - ETA. VI- ISTE - PATAL. VII- ERREURS. VIII- IL - SA BISE. IX- TOC - TREVES. X- ETUVE - SERT.

VERTICALEMENT

1- VISIBILITE. 2- OSIRIS - LOT. 3- LATENTE - CU. 4- OBUSIERS. 5- NEE - RATE. 6- TARTUFE. 7- AU - AUBES. 8- ETRIVE. 9- RAPETASSER. 10- EPINAL - EST.

Coupe du Trône

Mission réussie pour le HUSA et le Raja

« Pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe du Trône, le Hassania d'Agadir et le Raja de Casablanca ont tous deux validés leurs billets pour les quarts de finale, après avoir vaincu le Kawkab de Marrakech (1-1, 2-4 t.a.b) et l'Union Sportive de Sidi Kacem (2-0). »

Il aura fallu attendre la seconde période des prolongations pour voir le premier but de la rencontre opposant le HUSA au KACM signé Réda Zemrani (112^e) sur penalty.

A trois minutes de la fin des prolongations, le milieu de terrain, Abdelhafid Lirki a permis au club gadiri de souffler en inscrivant le but égalisateur (117^e) envoyant les deux équipes à la séance de tirs au but.

Cette séance a souri au club d'Agadir qui a pris le dessus sur le score de 4 buts à 2, décrochant ainsi son ticket pour le prochain tour.

Dans l'autre rencontre de la journée, le Raja Casablanca s'est offert l'Union Sportive de Sidi Kacem à domicile (2-0). Les Verts ont ouvert le score dès la 1^{ère} période par Ben Malongo sur penalty (38^e), tandis que son coéquipier Mahmoud Benhalib a creusé l'écart (88^e) après avoir été bien servi par Zakaria El Habri.

L'AS FAR s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe du Trône en s'imposant sur la pelouse de l'Itihad Tanger par 3 tirs



au but à 1. Les deux équipes étaient à égalité un but partout au terme du temps réglementaire et des prolongations. Les Militaires ont ouvert le score à la 19^e minute par le biais de Réda Slim, avant que Taoufik Ijrouten

n'égalise à la 39^e minute pour les locaux. Pour rappel, le Maghreb Fès s'était qualifié mardi dernier pour les quarts en s'imposant loin de ses bases face à la Renaissance Berkane (4-4, 4-3 t.a.b), grâce en partie au quadruplé de Alaeddine Ajaraie.

Ligue des champions de la CAF

Le Wydad retrouve le Horoya Conakry

■ Oussama Zidouhia

Après s'être royalement imposé contre les Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) (4-0), le Wydad de Casablanca va retrouver un adversaire qu'il connaît bien, l'Horoya Conakry, dans le cadre de la 3^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue le vendredi 05 et le samedi 06 mars.

En effet, les hommes du tacticien tunisien Faouzi Benzerti accueilleront le samedi au Complexe Mohammed V le représentant de la Guinée, l'Horoya Conakry. Les rouges occupent la première place dans le classement du groupe C avec 6 points enregistrés en deux matchs, face au Horoya (0-1), puis contre les Chiefs (4-0).

Les Wydadis sont actuellement en isolement dans un hôtel de la ville en attendant le jour du match face au Horoya, club que le WAC a déjà affronté à 4 reprises dans le passé (en 2018 lors de la phase des groupes 1-1 à Conakry et 2-0 à Casablanca, en 2019 lors des Quarts de finale 0-0 à Conakry et 5-0 à Rabat.



Présidence de la CAF

Jacques Anouma : Le consensus autour de Motsepe « pas trop démocratique »

La volonté prêtée à la Fifa de trouver un consensus autour du Sud-Africain Patrice Motsepe pour présider la Confédération africaine de football (CAF) n'est qu'un "accord de principe" et la méthode n'est "pas trop démocratique", a estimé le candidat ivoirien Jacques Anouma dans un entretien à l'AFP.

"C'est un accord de principe qui a été trouvé", a affirmé Jacques Anouma dans cet entretien, accordé mardi soir après une rencontre pendant le week-end à Rabat des trois candidats ouest-africains, à l'invitation du président de la fédération marocaine, Fouzi Lekjaa. "Il faut que nos pays l'acceptent et le valident. On s'est donné jusqu'au 5 mars pour que cet accord soit validé", a ajouté le candidat ivoirien.

Selon lui, le "procès verbal qui a été paraphé" à l'issue de cette réunion de Rabat "ne devait être connu par personne".

"Je suis choqué. On met plus en avant une distribution de postes qu'un accord pour aller vers l'unité. On a l'impression qu'on a sacrifié l'Afrique sur l'autel de nos ambitions personnelles", s'empare Anouma, ancien membre du comité exécutif de la Fédération internationale de football (Fifa).

Selon des sources proches des candidats, Augustin Senghor (Sénégal) et Ahmed Yahya (Mauritanie) seraient prêts à accepter la proposition de la Fifa: s'ils renoncent à se présenter lors du scrutin prévu le 12 mars pour laisser la scène au milliardaire sud-africain, soutenu par Gianni Infantino, le président de la Fifa, ils seront 1^{er} et 2^e vice-présidents.

Jacques Anouma se verrait proposer un poste de conseiller du président.

Pour lui, "on peut sortir d'un accord. Si mes électeurs, ma base et les autorités me disent, cela ne nous intéresse pas, allons à des élections, je ne ferais pas mes responsabilités".

Et "si on est pas d'accord, la seule manière de nous départager est l'élection, qui est démocratique", or "ce qui se passe n'est pas trop démocratique, on impose aux électeurs un schéma. Qui vous dit qu'ils sont preneurs?", s'est-il interrogé.

Selon un conseiller de l'un des candidats interrogé lundi, "l'idée de la Fifa est de mettre ensemble les quatre candidats, sous l'égide du Maroc, pour qu'ils se mettent d'accord pour un programme commun, et désigner parmi eux un seul candidat".

"Motsepe a la préférence de la Fifa, qui veut quelqu'un de nouveau, pas impliqué dans l'ancienne direction, pour attirer les nouveaux sponsors, les investisseurs et donner une plus belle image de la CAF après tout ce qui s'est passé", poursuit cette source. Le gouvernement africain du football a en effet été secoué. Le président sortant, le Malgache Ahmad Ahmad, a été suspendu cinq ans par la Fifa en novembre pour soupçons de corruption.

"Motsepe a le plus mauvais profil des quatre, ce ne serait une marionnette", assure à l'AFP Bacary Cissé, patron de l'hebdomadaire sportif du Sénégal Record. "La Fifa veut le parachuter sur le foot africain".

Après la rencontre de Rabat, chaque candidat est rentré dans son pays pour des consultations. Ils doivent se retrouver le week-end prochain à Nouakchott lors de la finale de la CAN-U20, pour arrêter un choix avant l'élection du 12 mars. AFP

Coupe d'Espagne

Le Barça réussit sa « remontada » face au FC Séville



Le FC Barcelone n'est pas mort ! Deux jours après la perquisition et les arrestations qui ont secoué le club, les Catalans ont réussi leur "remontada" face à Séville mercredi (3-0 après prolongation) pour se hisser en finale de la Coupe d'Espagne et envoyer un signal au Paris SG. Après avoir perdu 2-0 à l'aller, le Barça a pris les devants avec une jolie frappe en pleine lucarne

d'Ousmane Dembélé (12^e), puis a arraché la prolongation grâce à une tête de dernière minute de Gerard Piqué (90e+3) sur un centre d'Antoine Griezmann. Il a ensuite validé son ticket pour la finale grâce à un but de Martin Braithwaite en prolongation (95^e), alors que les Sévillans évoluaient à dix depuis l'expulsion de Fernando (90e+2). Deux autres cartons rouges adres-

sés au banc sévillan, en prolongation aussi, sont venus éteindre les derniers espoirs de qualification andalouse (102^e, 103^e). Le Barça défiera en finale Levante ou l'Athletic Bilbao, qui s'affrontent jeudi.

Pour la première fois depuis longtemps, le Barça a joué en équipe: les sorties du pressing sévillan ont été étonnamment fluides et sereines, et le lien avec les éléments offensifs a été facilement trouvé.

"On a dû faire un match complet, et en tant qu'entraîneur, je ne peux rien demander de plus à mes joueurs. On méritait de passer et de jouer la finale, pour avoir été la meilleure équipe sur les deux matches. Après, un 2-0, c'est plus facile à remonter, même si ce n'est pas facile non plus. Un 4-1, c'est autre chose...", a tempéré Ronald Koeman en conférence de presse d'après-match, l'esprit déjà tourné vers Paris.

Sofiane Diop, le nouveau dossier chaud de Vahid !

■ Oussama Zidouhia

Né le 9 juin 2000 à Tours, la jeune pépite d'origine marocaine Sofiane Diop affole la Ligue 1 en offrant, malgré son jeune âge (20 ans) des performances de grande classe avec l'AS Monaco.

Formé au Stade Rennais, le milieu offensif a signé son premier contrat professionnel le 29 juin 2018 avec l'ASM, débutant pour le club de la principauté le 4 août 2018 lors du Trophée des champions contre le Paris Saint-Germain. Le 12 septembre 2019, il est prêté pour une saison au FC Sochaux-Montbéliard avant de revenir de son prêt en août 2020.

Ecarté initialement du groupe professionnel, il est vite repéré par le nouvel entraîneur Niko Kova avec lequel il signe un excellent début de saison en participant à tous les matches, avec de réels progrès à la finition.

Cette saison, le petit meneur de jeu a participé à 28 rencontres toutes compétitions confondues, avec 6 buts à la clé en championnat français. Ayant déjà porté les couleurs de l'équipe de



France en U18, U19 et U20, Sofiane Diop se retrouve au milieu d'une bataille opposant le Sénégal, la France et le Maroc.

Le petit prodige aurait récemment tapé dans l'œil de Vahid Halilhodzic. Ce dernier aurait urgé la FRFM d'avancer ses pions afin de clôturer ce dos-

sier.

Dans un entretien avec Onze Mondial, Diop s'est confié sur ses origines, en partageant quelques souvenirs de son enfance au passage : « Mon père est d'origine sénégalaise et ma mère marocaine. La famille de ma mère vit en France. Donc je les voyais quasiment tous les week-ends contrairement à la famille de mon père qui se trouve au Sénégal. Du coup, mon père m'envoyait souvent seul au Sénégal, pendant les vacances d'été, car il travaillait et n'avait pas le temps. Ça m'a aidé. Du coup, j'avais forcément plus de facilité à m'adapter d'eux ».

Le milieu de l'AS Monaco pourrait très bien être la nouvelle surprise de Vahid lors des prochaines rencontres de la 5^{ème} et 6^{ème} journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Cameroun 2022. Pour rappel, le Maroc aura comme adversaire la Mauritanie (27 mars) et le Burundi (30 mars).

L'attaquant du FC Séville Munir El Haddadi devrait débiter pour la première fois sous le maillot de la sélection nationale le 27 mars.

Un officier français à Assa

« L'Aventure marocaine est un « récit vécu » par le lieutenant Perrin, rédigé par Marcel Jullian (l'un des fondateurs d'Antenne 2) et publié en 1979. En quoi ce récit nous concerne-t-il ? La réponse est toute simple finalement : Perrin a présidé le bureau des affaires indigènes d'Assa entre octobre 1955 et juin 1956, et donc, nous trouvons dans « ses mémoires » des éléments intéressants sur la vie sociale et politique de la région entretemps, sur le fonctionnement de l'administration française sur un plan local, l'interaction entre gens du cru et étrangers, la formation de l'armée de libération, etc. »

■ Par Haibatna Elhairech

Les derniers mots du lieutenant en partant, chargé d'être contraint de quitter les lieux, furent : « Au revoir Assa. Tu sais combien j'avais le cœur gros. » Il ne s'est pas seulement adressé à Assa, la tutoyant en signe d'affection, mais il l'a dotée d'une faculté de juger : « Tu sais... » Perrin vient d'être nommé à la tête du poste d'Assa, lui qui a brûlé des années en Indochine (pour la bonne cause ?). Il décolle de Marseille, et atterrit à Rabat qu'il décrit ainsi : « Une ville aux avenues larges et bien tracées, où les édifices modernes côtoyant intimement les constructions pittoresques du passé offrent au visiteur l'image d'un Maroc moyenâgeux auquel la France, un jour, présenta le XX^e siècle. » Là, nous sentons une certaine tension, qui perdure encore aujourd'hui, entre un passé qui n'est pas aussi simple que cela, et un présent qui porte en lui les germes de sa complexité. Il fait un saut à Agadir où il rencontre le colonel De Furst, qui l'a précédé à Assa, et qui a commis un petit livre dactylographié sur les Aït-Ussa (1939). Nous retenons du colonel une note officielle qui, à notre sens, est une sorte de chant du cygne de l'existence française au Maroc : « L'avenir est plein d'incertitude... Les buts de l'heure : construire le Maroc indépendant avec la même foi que nous avons mise à construire le Protectorat... Ceux qui veulent être les artisans de cette tâche doivent avoir foi en elle... L'avenir peut être différent sans être privé d'espoir... J'aurais aimé dire au revoir à tous ! » De Furst savait que les colons étaient sur le point de partir une fois pour toute, mais il bégayait en proférant le mot fatal : Au revoir ; d'où l'emploi du conditionnel « j'aurais aimé » et le tiraillement entre incertitude, foi et espoir. Nous voyons là clairement que le système protectoral commence, cahin-caha, à céder la place à l'indépendance et qu'une autre logique relationnelle s'installe entre le colonisateur dont le soleil se couche et le colonisé dont l'aube s'annonce, sachant que : « dans l'histoire des peuples, les aubes sont cruelles et les couchants pudiques » (Régis Debray).

Une fois à Assa, l'aventure, qui a donné au livre la moitié de son titre, se déclenche et le dépayse-

ment est assuré au nouveau venu. Le deuxième jour de son arrivée, il est appelé à organiser le Moussem, qui attire les nomades de tous bords ; il y en a même qui viennent de Tindouf, de la Mauritanie, du Mali, etc. Voilà comment il voit la structure extérieure de cette foire : « Les commerçants avaient monté leurs tentes juste derrière le ksar. Elles étaient alignées le long d'un sentier caillouteux, généralement désert, qu'elles transformaient soudain en une ruelle antique, bruyante, désordonnée, ruiselante des mille couleurs de tout ce capharnaüm offert aux convoitises des acheteurs. » Perrin dirigeait un peloton de Mokhaznis, des méharistes autochtones avec lesquels il est arrivé à tisser des rapports humains solides nonobstant la différence des mœurs. Contrairement aux autres Français (dont un adjudant-chef et des employés de transmission) qui n'étaient pas bien vus, lui, il était bien accueilli dans les maisons des méharistes ; il mangeait avec



eux, et buvait le thé assis sur une peau de mouton comme eux. Il nous présente le décor général d'une séance de thé, qui comprend une donnée



sociologique non-négligeable, de la sorte : « Sahraoui entreprit de faire le thé. Embarka avait apporté un siniya, grand plateau de cuivre ciselé, sur lequel étaient disposés avec soin, des petits verres à thé, une boîte métallique contenant le thé et une petite théière, l'herréd, de ce modèle uniforme qu'on retrouve chez le nomade le plus misérable ou sur la table d'un ministre... La confection du thé requiert une technique délicate et chaque groupe de nomades a son spécialiste. Sahraoui était l'un de ceux-là. » Toute société étant bien hiérarchisée, la société maure ne déroge pas à la règle ; toutefois, nous notons qu'autour du thé, tous les présents se valent. Il y a toujours du thé pour tout le monde, et le même modèle de théière est à la portée de tous, sans distinction. Le thé a cette capacité de rassembler, d'unir le temps d'un verre corsé ou léger, à la menthe ou sans.

Perrin participait avec les méharistes à la chasse aux moutons ; ce qui lui permettait de connaître de mieux en mieux les environs d'Assa, les pâturages où paissaient les chameaux du poste, et, en passant, d'écouter les plaintes des bédouins et d'être au fait de leurs « attentes ». Et pour écumer la région, il a dû apprendre à monter à chameau.



Là-dessus, il n'a pas manqué de nous décrire sa première expérience avec cette bête, qu'il trouvait tout bonnement drôle : « Il n'avait pas fait un pas en arrière que mon chameau s'enlevait d'un brusque coup de reins dans un nuage de poussière. J'avais subitement oublié que le postérieur se levait le premier et je faillis passer par-dessus la tête de l'animal. Un bon coup de guerbus dans le ventre me rappela à une plus juste notion des choses et me maintint en selle ; le chameau ayant enfin achevé de se déplier je me retrouvai à une altitude qui me parut extraordinaire. » Petit à petit, suivant les conseils de Sahraoui, mokhazni d'origine mauritanienne, il parvint à percer les secrets de la méharée comme s'il avait en tête la devise spinoziste : « ne pas se moquer, ne pas pleurer, mais comprendre », autrement, persévérer dans l'être. Perrin s'intéressait de très près aux coutumes des habitants. Il a appris à parler leur dialecte pour se faciliter la communication avec eux, et à porter convenablement leur habit traditionnel, le boubou, comme s'il voulait se connaître en les connaissant : « Quand on veut étudier les hommes..., il faut d'abord observer les différences pour découvrir les propriétés » (Rousseau). Dans ce contexte, Perrin, à dos de chameau, accompagné d'un groupe de méharistes, rend visite au caïd Bouzid, installé sous sa tente à quelques kilomètres d'Assa. Après le dîner, allongé, terminant sa pipe, contemplant parfois ses compagnons de route, parfois le feu ou le ciel, il se lance dans une réflexion sur la possibilité d'un dialogue entre les peuples et les cultures : «...j'ai compris quel obstacle me séparait de ces gens et combien mes efforts pour m'identifier à eux se heurtaient aux murs de nos fois et de nos croyances, si opposées et si proches cependant. »

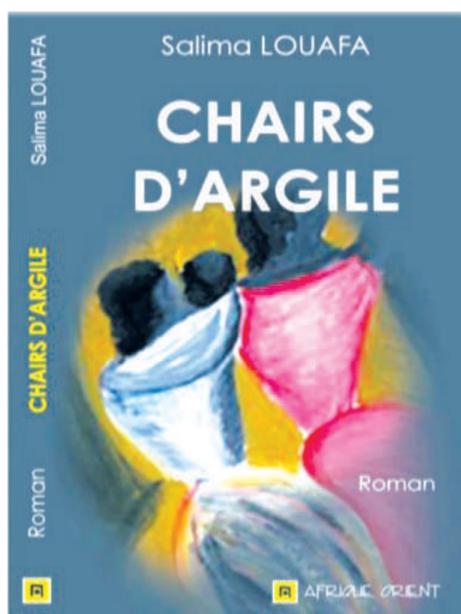
Salima Louafa, la romancière qui recèle la magie des mots sous l'étreinte de ses doigts

■ Par Saad Bouzrou – MAP

Au premier contact, Salima Louafa semble cacher un mystère ineffable. Elle n'est pas diaphane parce qu'elle reflète une lumière, mais ne répond jamais à tour de bras. Milan Kundera répéterait peut-être que, romancière, elle n'aimerait pas parler d'elle-même. Pourtant, elle n'a pas rechigné à nous ouvrir la porte de son jardin secret. Son mystère, pour le résoudre, il faut d'abord lire ses deux premiers romans : "Chairs d'argile" et "Une forme de nuit". Tout de suite, vous comprendrez que la sève de sa vie gît dans ses deux passions inséparables : la lecture et l'écriture. La rencontrer, causer avec elle sur son amour pour la littérature et les arts et essayer, in fine, d'éplucher sa face cachée permet, à coup sûr, de se laisser emporter par une noblesse de l'âme presque érotique et une sobriété intellectuelle enchantée. Ses traits d'apparence séraphiques, sa frange à peu près à la Mireille Darc et son sourire simplet recèlent copieusement l'enfant qu'elle fut et la jeune femme qu'elle est aujourd'hui. Bientôt elle aura 40 ans, mais croit intrinsèquement que seule la liberté de vivre et de penser préserve la jeunesse de l'esprit. Son mystère disparaît quand elle dit être "convaincue que la liberté de vivre, d'être et de penser est le plus grand trésor dont puisse jouir un être humain. C'est la valeur la plus sacrée. Donc si je dois évoquer un secret, je parlerai de ma passion pour cette liberté". Les contours de son profil, à cheval entre le roman et la gestion des ressources humaines, et sa mobilité entre Manille, Rabat ou Nairobi, lui ont valu un parcours idéal, de par sa vie romanesque, et une existence quasi-idéale, compte tenu de la percep-



tion idyllique qu'elle y associe. Sur ce, elle observe la vie comme "un miracle" au point d'en être fascinée. Sa brutalité et le sentiment que tout peut être arraché d'un moment à l'autre l'enquiquinent aussi, mais pas jusque la faire râler de frayeur. "Nous sommes tous des équilibristes qui tâchons de faire de notre mieux. C'est sublime et effrayant à la fois", dit-elle, toujours avec un brin de philosophie. Mais revenons-en à ses deux thrillers pour piocher davantage ses côtés obscurs, ses influences et voire même ses fantasmes littéraires. S'agit-il de beau-



coup d'imagination et de talent ou seulement des expériences et des contemplations vécues ou subies, à profusion ? "Lire... Il n'y a pas de secret", répond-elle tout bonnement. Il s'agit, selon elle, de "lire les livres que les autres ont écrits. S'imprégner de leur savoir pour développer son propre style. On ne peut pas écrire si on ne lit pas soi-même. J'écris des fictions, j'invente des personnages et des situations de vie donc j'imagine que dans ce cas, il faut avoir de l'imagination, aimer raconter des histoires et avoir un monde à soi et sa propre musique faite de mots. Jeter sa bouteille à la mer et un jour, avoir la

joie immense de rencontrer un écho". Cette bonne manie de la lecture, elle espère la transmettre à son fils de 12 ans quand il sera un peu plus grand. "J'ai vraiment hâte de le voir à 16 ans avec l'un de mes romans entre les mains! Chez nous, il y a des livres partout, dans toutes les pièces, il a de la chance de vivre entouré de tous ces trésors". Peut-être qu'il flairera aussi un peu de "tols-toïsm" dans ses deux œuvres, car pour Salima Louafa, "Anna Karénine" est le meilleur roman jamais écrit, à fortiori qu'"il n'y a pas plus beau dans la vie que les gens qui bravent tout pour l'amour. Je trouve cela merveilleux de pouvoir ressentir des sentiments aussi forts et de ne pas avoir peur de s'y abandonner". Quant à l'écrivain qu'elle aimerait rencontrer, mort ou vivant, c'est Eckhart Tolle. Son livre, "Le pouvoir du moment présent", a révolutionné sa manière de vivre et de penser. C'est "un véritable génie que j'aimerais remercier", espère-t-elle. La femme qu'elle est devenue aujourd'hui, elle la doit, raconte Salima, en premier lieu à ses parents. Enfant, elle recevait des mains de sa maman les romans de la Comtesse de Ségur qui lui a ouvert le monde féérique du livre. Son père, feu Mohamed Louafa, l'écoutait, quant à lui, patiemment après sa journée de travail lui lire les textes qu'elle rédigeait. "J'ai vraiment eu le sentiment d'avoir été aimée, entourée et encouragée. Ce privilège a forgé la femme que je suis parce qu'il m'a donné la confiance nécessaire pour entreprendre les projets qui me donnent envie de réaliser mes rêves, affronter les échecs et ne pas avoir peur de me tromper ou de tomber", admet Salima Louafa, toujours fidèle à son langage épuré.

Il y a 30 ans, Gainsbourg se barre

« "Je suis venu te dire que je m'en vais"... 2 mars 1991, Serge Gainsbourg part cette fois sans crier gare. Une crise cardiaque, foudroyante, alors qu'il est chez lui, seul, à Paris. "L'homme à la tête de chou" a 62 ans. C'est le week-end de la fin de la guerre du Golfe. La nouvelle tombe dans la nuit du samedi au dimanche: "Serge Gainsbourg est mort, apprend-on de bonne source auprès des sapeurs-pompiers de Paris", annonce à 00H35 l'AFP.

Dans la soirée, devant sa maison parisienne, Bambou, sa dernière compagne, s'est inquiétée quand il n'a pas répondu - personne n'a les clés quand il compose - et a alerté les secours. On le retrouve gisant nu à même le sol.

Un choc mais pas une surprise tant l'auteur de "Je t'aime moi non plus" a brûlé la vie par les deux bouts. Les dernières années, Gainsbourg a cédé beaucoup de place à Gainsbarre, son Mr Hyde, augmentant encore sa consommation d'alcool et de cigarettes gitanes et s'abîmant dans le monde de la nuit.

Il y a eu déjà des alertes, la mort a frappé à sa porte. 1973, première crise cardiaque; 1989, lourde opération du foie; puis autre infarctus et nouvelle hospitalisation.

Dernièrement, le roi de la provocation a pourtant essayé de trouver paix et repos. Pour composer son dernier album, qu'il va enregistrer au printemps à La Nouvelle-Orléans, il se réfugie pendant six mois chez le chef étoilé Marc Meneau à Vézelay, en Bourgogne.

Il parle beaucoup de la mort, omniprésente dans sa vie - enfant, il a porté l'étoile jaune sous l'occupation allemande - et son oeuvre. Elle le terrorise. Comme un ultime pied de nez, il a scénarisé une vraie-fausse interview posthume que Libération publie le jour venu.

"Bon je suis mort (...). C'est le coeur qui a lâché. Non, c'est plutôt une overdose de plomb. C'était assez foudroyant. Et puis, j'étais exceptionnellement faible", présage-t-il alors.

Beaucoup n'apprennent son décès qu'au petit matin. Le dimanche, des centaines de personnes, silencieuses, viennent déposer des fleurs ou écrire des messages sur la façade blanche de la maison, rue de Verneuil à Saint-Germain des Prés, déjà pleine de graffitis. Bientôt un lieu de pèlerinage.

"On est loin des grandes foules rassemblées devant les domiciles de Piaf, Claude François ou Dalida, quelques heures après leur dispari-



tion. Rue de Verneuil, pas de scènes d'hystérie, pas de sanglots, pas de portraits brandis. Plutôt une résignation devant cette mort annoncée depuis longtemps par Gainsbourg lui-même", témoigne un journaliste de l'AFP.

Les proches défilent, son ex-compagne Jane Birkin en tête. Un rabbin passe dire les prières rituelles. Le président François Mitterrand salue dans un télégramme "son amour de la langue et son génie musical". L'une de ses muses, Brigitte Bardot, l'interprète de "Harley Davidson", pleure à distance un homme "irremplaçable qui se détruisait depuis longtemps".

Le Canard enchaîné republie son premier article consacré à Gainsbourg en 1958, à la sortie du "Poinçonneur des Lilas". Une chanson "sombre, fiévreuse et belle", vibrait Boris Vian.

Le 7 mars, après un hommage au funérarium de Nanterre, où son cercueil est exposé deux jours, c'est l'heure du dernier adieu au cimetière du Montparnasse. Dans la sobriété.

Sous un soleil printanier, l'artiste est enterré avec ses parents Joseph et Olga Ginsburg, des immigrés russes juifs. Une plaque grise avec ces simples mots: "Serge Gainsbourg 1928-1991".

Au milieu des proches, de ses plus jeunes enfants, Charlotte et Lulu, et de personnalités, Catherine Deneuve, pour qui il a composé "Dieu est un fumeur de havanes", lit en guise d'homélie le texte d'une chanson écrite pour Jane, "Fuir le bonheur avant qu'il se sauve".

"Quand j'aurai disparu, lance au moins quelques orties sur ma tombe, mon p'tit Lulu", plaideait l'artiste en préface d'une chanson dédiée à son fils. Le cercueil est recouvert d'une montagne de fleurs blanches...

Sur une gerbe, on peut lire "Ses amis du commissariat du 6e", hommage des policiers auxquels il rendait visite la nuit.

Entre Baudelaire et Sartre, il repose dans le "trou" chanté par le "Poinçonneur des Lilas": "Se faire un petit trou, un dernier petit trou et on me mettra dans un grand trou".

Ouverture au public de la maison de Serge Gainsbourg

Charlotte Gainsbourg : « Avant la fin de l'année si possible »



Charlotte Gainsbourg veut, plus que jamais, ouvrir au public l'hôtel particulier de son père Serge, mort il y a 30 ans, pour en faire "un lieu vraiment ancré dans le patrimoine parisien", confie-t-elle à l'AFP.

Où en est le projet d'ouvrir au public le 5 bis rue Verneuil, où résidait votre père ?

"C'est en cours. Dans les dix premières années, quand j'étais la plus sûre du projet, c'était très compliqué à faire aboutir. Et après, j'ai fait marche arrière parce que c'était un peu ce qui me restait de lui, donc je le gardais comme un trésor. Mais quand je suis partie à New York il y a 6 ans -maintenant je suis de retour à Paris- j'ai pris de la distance et j'ai compris qu'il fallait que ça se fasse. Pour les gens, mais aussi pour ma santé mentale, il faut que j'arrive à m'en détacher. Il faut que ce soit un lieu vraiment ancré dans le patrimoine parisien, que ce soit accessible".

Comment le décririez-vous ?

"C'est son hôtel particulier, on ne va pas découvrir des choses sur son oeuvre mais le cadre de son travail. C'est

lui, sa personnalité, c'est assez surprenant. On a l'image d'artistes qui sont dans des espaces immenses, luxueux, là c'est relativement modeste. Au départ, ce sont d'anciennes écuries, ce n'est pas haut de plafond, ce n'est pas l'appartement haussmannien par excellence. Il y a une cuisine minuscule. Au départ, c'était la maison de famille, avec ma mère, ma soeur, lui et moi. A l'époque de ma mère (Jane Birkin), il y avait peu de choses, puis après il y a eu de plus en plus de bordel très arrangé (rires). Il a transformé ça de son vivant en musée bourré d'objets, on avait du mal à marcher sans avoir peur de casser quelque chose".

Un objet en particulier vous vient-il à l'esprit ?

"Ce qui est émouvant, c'est un buste de ma mère. C'est un moulage de son corps, c'est très très beau. Au début c'était en plâtre, puis il l'a refait en bronze".

Une date pour l'ouverture ?

"On espérait au mois de mars, mais c'est impossible (avec la crise sanitaire, ndlr). On espère à la rentrée scolaire, avant la fin de l'année si possible".



Louise Verneuil est une chanteuse au nom de scène inspiré de cette rue: les jeunes artistes continuent à être influencés par tout ce qui touche à l'artiste ou l'homme...

"Je trouve ça incroyable, c'est aujourd'hui que je m'en rends compte vraiment. Avant j'étais dans mon manque, dans ma peine. Là, je réalise l'impact qu'il a sur des générations et des générations et le fait que ça ne s'arrête pas".

Les jeunes artistes disent aimer son oeuvre et son attitude...

"Il y a tellement de facettes de lui. Il exprimait sa part d'ombre, il n'y avait pas un côté secret. C'est une personne d'une très grande délicatesse qui contredit le personnage de Gainsbarre de la fin. Aujourd'hui, on vit dans un monde tellement censuré, je me demande comment il aurait vécu ça. Aurait-il été banni des télé ? C'était une personnalité tellement riche, qui faisait cohabiter sa grande sensibilité et son grand sens de la provocation. On ne voit plus du tout ça aujourd'hui".

L'anniversaire des 30 ans de sa disparition donne lieu à de multiples hommages...

"Je trouve ça incroyablement émouvant. Je me suis gardée pendant longtemps de faire des interviews à propos de lui, de célébrer ça, je me disais que c'était une souffrance, un anniversaire douloureux. Mais c'est très beau toutes ces déclarations. Je me suis dit +moi aussi je peux peut-être en parler+. Il m'a fallu 30 ans (il a disparu quand elle avait 19 ans). Mais les gens ne m'ont pas attendue pour le célébrer depuis 30 ans, c'est bien. Mon père n'était pas enfermé dans une époque. Parce qu'il a touché à tous les styles, avec classe dans l'écriture. Mon père avait une maîtrise de la langue classique et de la modernité dans l'écriture, avec de l'humour, c'est tout ce dont on rêve, ce raffinement, cette gymnastique tellement agile. Ça met la barre très très haut".

Travaillez-vous sur votre futur album ?

"Je suis en plein dedans, je suis contente, ça commence à prendre forme, enfin, j'ai commencé pendant le premier confinement en mars quand j'étais coincée à New York. Ça doit sortir en 2022, il le faut !"

Sarah Moussabik, une voix amazighe qui monte depuis Shanghai

« La gent féminine a laissé une empreinte indélébile dont l'excellence demeure connue et reconnue par les férus de la musique amazighe. Dans la région de Sous Massa, par exemple, cette contribution a été l'œuvre de voix féminines qui ont été enregistrées depuis la deuxième moitié du siècle dernier, à l'image de Sfiya Oulet Telouat, Fatima Tihit Moujahid et Rkia Talbensirt. »

Par : Al Mustapha Sguenfle – MAP

Loin de s'évanouir dans l'oubli, cet héritage a été repris par une nouvelle génération d'artistes femmes amazighes, dont beaucoup ont fait le choix de s'installer à l'étranger. Mondialisation oblige, cette génération n'hésite pas à fusionner le répertoire du Sous avec d'autres styles musicaux.

Dans cette catégorie, figure une jeune voix feutrée dont l'écho se répercute limpide depuis Shanghai, celle de Sarah Moussabik qui forme avec son époux un duo musical dont les réalisations commencent à séduire. La culture amazighe a naturellement façonné la personnalité de Sarah depuis sa naissance à Agadir en 1991. En effet, la passion qu'éprouve aujourd'hui cette jeune artiste pour la musique amazighe remonte à une petite enfance bercée par la langue maternelle.

« J'ai grandi en communiquant uniquement en amazigh avec les membres de ma famille », raconte-t-elle dans un entretien avec la MAP.

« Étant donné que j'écoutais la musique de Rways comme Lhaj belaid, Krays Arsmouk et Fatima Tabaamrant, c'était tout naturel que je chante en amazigh », poursuit-elle, affirmant que la culture amazighe représente « les racines, le présent et l'avenir ».

Cet attachement viscéral aux origines n'a aucunement exclu l'ouverture sur d'autres horizons musicaux, notamment occidentaux, d'autant plus que Sarah est issue d'une famille de mélomanes. « Mes parents adoraient la musique, c'était quelque chose de très important dans notre maison », relate-t-elle. Par conséquent, une fraternisation entre styles amazighs et occidentaux s'exprime nettement dans l'œuvre artistique de Sarah Moussabik qui, quand elle rédige des textes en amazigh, peut s'inspirer d'artistes comme Nina Simone et Alpha Mist. Après avoir achevé ses études à Agadir où elle a obtenu une licence en management, Sarah s'est déplacée à Wuhan afin d'y compléter son master en commerce international. C'est dans cette ville chinoise qu'elle allait faire la rencontre, en 2016, d'Ismael Moussali. L'aisance affichée par Ismael dans le jeu à la guitare lui a valu l'admiration de Sarah. « L'idée de jouer de la musique avec Ismael a toujours été un de mes rêves, je suis une grande fan de lui », admet-elle. Peu de temps après leur rencontre, les deux ressortissants marocains ont entamé une collaboration artistique. De fil en aiguille, des liens sentimentaux se sont subtilement tissés entre eux, donnant lieu à



leur mariage en 2019. C'est dans cette année-là qu'Ismael allait déménager à Shanghai, où Sarah était déjà installée, afin de former avec son épouse le duo « Sarah & Ismael ».

A Shanghai, Sarah s'active dans le marketing et le développement commercial, tandis que son époux travaille comme compositeur et chef de projet pour un centre d'art. La mégapole chinoise offre une expérience de vie foncièrement différente pour la jeune artiste, qui avoue ne pas se sentir à l'aise dans les grands centres urbains : « je me vois plus comme une « Illiss N'Tmazirt » (une fille de la campagne), le fait d'être entourée d'éléments organiques naturels me rend plus heureuse ».

Néanmoins, elle essaie de s'habituer aux gratte-ciel et formes carrées afin de profiter des opportunités économiques et, surtout, de la culture cosmopolite qu'offre Shanghai et qui « permet d'entrer en contact avec des gens du monde entier et découvrir de nouvelles cultures au quotidien ».

Malgré les besoins de la vie professionnelle, Sarah et Ismael font en sorte de maintenir la cadence de la production artistique. « Bien que nos horaires soient serrés, nous essayons de produire autant que possible, que cela soit des chansons reprises ou originales. Nous essayons aussi d'explorer l'héritage de la musique amazighe », relève-t-elle.

Ce dévouement artistique n'a pas tardé à porter ses fruits, puisque le duo marocain a été invité à jouer dans plusieurs festivals en Chine. « Depuis que nous avons formé notre duo, nous avons créé un autre projet intitulé « Tarwa N'Ayyur » (Enfants de la lune) et avons joué au festival JZ de Shanghai (l'un des plus grands festivals de jazz en Asie), au festival WorldMusic à Shanghai, ainsi que dans de nombreux autres festivals de yoga et de méditation », note-t-elle. Le duo « Sarah & Ismael » produit des reprises inspirées du répertoire artistique amazigh du Sous. Parmi celles-là, figurent « Immi Hnna » d'Izenzaren, « Zayd A Zzaman » de Mohamad Outhnawt et « Ahayli » de Raiss Hmad Bizmawn. « L'idée de produire des reprises a commencé à germer dans mon esprit quand je dénichais dans le répertoire amazigh. Ismael et moi-même avons commencé à écouter des morceaux de ce répertoire et à discuter des aspects relatifs aux mélodies, au rythme et aux arrangements. Ensuite, nous nous sommes mis à jouer ces morceaux suivant des arrangements différents », explique-t-elle.

Le duo s'est également lancé dans la production d'« Amoudou » (Voyage), un album basé sur des chansons originales. Les paroles de la première chanson de l'album, également intitulée « Amoudou », ont été rédigées par Sarah il y a trois

ans. La jeune artiste y évoque sa perspective vis-à-vis de la thématique du voyage nomade chez les Amazighs.

« La chanson 'Amoudou' traite également des différences et similitudes existant entre les modes de vie observés chez différentes tribus amazighes. Je pense qu'il y a de la beauté et de la sagesse à tirer de cette comparaison », note-t-elle, annonçant, en outre, que des collaborations avec d'autres artistes sont prévues au titre de l'album. La deuxième et prochaine chanson de l'album « Amoudou » s'intitule « Timgharin » (Femmes), et devra être postée sur la chaîne Youtube « Sarah & Ismael » à l'occasion de la journée internationale de la femme.

« En tant que femme amazighe, cette chanson occupe une place de choix pour moi. Lors de mes voyages dans différentes contrées amazighes (Timizar), je me suis rendu compte que les femmes rurales sont incroyablement talentueuses, fascinantes et fortes! J'ai vu des femmes porter du bois de chauffage, jouer un rôle majeur dans l'agriculture et soutenir leur foyer », soutient-elle avec enthousiasme. « Je pense que les femmes rurales méritent reconnaissance et gratitude. 'Timgharin' est un message destiné à toutes les femmes amazighes et plaidant pour qu'elles se sentent autonomes et en confiance », positive-t-elle.

L'admiration que voue Sarah aux femmes s'étale au champ artistique. « Je suis tellement fascinée par les performances d'Aicha Tachinwite, la grâce et la présence de Mina Tabaamrant, l'écriture de Fatima Tabaamrant mais aussi les arrangements musicaux de Hindi Zahra », détaille-t-elle. Pour elle, le 08 mars constitue une occasion pour conscientiser des réalisations et du rôle des femmes marocaines aujourd'hui comme hier, citant à cet égard Fatima Al-Fihriya qui avait fondé, en 859, la plus ancienne université au monde. Cet événement offre « un message clair hérité de nos ancêtres, et qui consiste à souligner que nous autres femmes, sommes capables de réaliser de belles choses », fait-elle valoir, non sans fierté.

S'agissant des plans futurs, Sarah estime qu'il est bien difficile de prédire l'avenir en ces temps incertains. Néanmoins, elle espère qu'elle et son époux retrouvent le plus tôt possible la mère patrie. « Pour le moment, nous souhaitons rentrer bientôt chez nous et voir nos familles et amis, renouer avec nos racines et avoir une nouvelle inspiration. Nous aimerions aussi jouer et enregistrer au Maroc. En attendant, nous nous attelons sur la finalisation de l'album 'Amoudou', dit-t-elle.

2e édition du prix Brahim Akhiat pour la diversité culturelle

Le prix Brahim Akhiat pour la diversité culturelle dans sa deuxième édition a été décerné, vendredi à Rabat, à plusieurs personnalités ayant contribué à la préservation de la culture marocaine et la sensibilisation sur l'importance de la diversité culturelle.

Initié par la Fondation Brahim Akhiat pour la diversité culturelle, ce prix a été remis, dans la catégorie « Langue et culture amazighes » à l'universitaire Fatima Boukhriss, en reconnaissance de la pertinence de ses travaux de recherche, en particulier dans le domaine linguistique, aussi bien à l'Université Mohammed V de Rabat ou à l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM). Pour la catégorie de la composante hébraïque, le prix a été attribué à Mme Sonia Cohen Zekraoui et M. Haroun Abikzir, en signe de reconnaissance de leur travail acharné en faveur de la préservation du patrimoine et de la culture juive au Maroc, particulièrement, au niveau de la ville de Tanger.

Pour ce qui est de la composante hassanie, le prix a été décerné à la famille de feu Ahmed Yeken Belamechi, petit-fils du fondateur de la ville de Tindouf et l'un des cheikhs de la tribu des Tadjakant, pour sa contribution tout au long de sa vie à la cohésion des diffé-



rentes composantes du peuple marocain et sa lutte pour l'intégrité territoriale du Royaume.

Intervenant à cette occasion, le secrétaire général de la Fondation Brahim Akhiat pour la diversité culturelle, Yassine Akhiat a passé en revue l'action civile de la Fondation, notamment ses initiatives en faveur de la préservation de la

mémoire collective, notamment sur le plan culturel et social ainsi que la consécration de l'identité nationale dans sa diversité.

Pour rendre hommage aux personnes ayant travaillé en faveur de la promotion de la culture marocaine, il est nécessaire de mettre en avant leurs actions et contributions afin qu'ils soient un

exemple pour les générations montantes », a-t-il fait observer.

Pour sa part, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach a souligné que feu Brahim Akhiat est l'une des grandes figures qui ont contribué à la consécration des droits culturels amazighs.

Après avoir passé en revue les qualités de Feu Akhiat, dont la persévérance, l'écoute et la capacité de prendre l'initiative appropriée au moment opportun, Mme Bouayach a affirmé que le regretté a toujours considéré la consécration des droits culturels amazighs comme élément incontournable dans le parachèvement du processus démocratique. Le secrétaire général de l'IRCAM, Houssin Moujahid a, quant à lui, relevé que cette activité s'inscrit dans le cadre des actions menées par l'Institut dans le domaine de la promotion de la culture nationale et amazighe en particulier. « Il s'agit d'une occasion qui offre l'opportunité de mettre la lumière sur la diversité que connaît le Royaume », a-t-il dit, ajoutant que l'IRCAM soutient la Fondation Brahim Akhiat pour la diversité culturelle d'autant plus que ses actions se convergent avec le domaine d'activité de l'Institut.

S'exprimant à cette occasion, les personnalités ayant reçu le prix Brahim Akhiat dans sa 2ème édition ont exprimé leur fierté pour cette distinction, saluant les efforts entrepris, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, en faveur de la promotion de la diversité culturelle et à la coexistence entre l'ensemble des composantes du peuple marocain.

Au Musée YSL à Marrakech

Grande exposition-hommage à Bert Flint

“ Le Musée Yves Saint-Laurent (YSL) à Marrakech présente, jusqu'au 30 mai prochain, une exposition qui rend un grand hommage à Bert Flint et dessine le portrait de ce regardeur passionné, qui a su mesurer, par sa proximité avec les différentes cultures marocaines et subsahariennes, leur caractère paradigmatique.

Elle regroupe plus de 200 œuvres de sa collection personnelle que Mouna Mekouar, commissaire de cette exposition, a volontairement sélectionnées avec la complicité de M. Flint, indique un communiqué de la Fondation Jardin Majorelle. Et la même source d'enchaîner que "tous ces objets témoignent de son regard sur la diversité et de la richesse des traditions rurales et amazighes qui se sont épanouies de l'Atlas à l'Anti-Atlas et du Sahara au Sahel". Cette exposition s'inscrit aussi dans le cadre d'"une longue histoire d'amitié, d'admiration et de collaboration entre la Fondation Jardin Majorelle et Bert Flint", lit-on dans le communiqué, qui précise que "suite à la généreuse donation faite en 2015 par ce dernier au Musée Pierre Bergé des Arts Berbères, il revenait à la Fondation de lui rendre hommage, avec un ouvrage exhaustif publié en 2018, et désormais, avec cette exposition".

"Pensée comme un vaste poème visuel, l'exposition suit la démarche de Bert Flint, en privilégiant un langage formel. Vanneries, poteries, parures, amulettes, textiles et maroquineries dessinent, ensemble, un paysage emblématique de sa pensée et de son regard sur ces territoires", relève le document.

Ainsi assemblés, ces objets "nous invitent à repenser notre approche des productions artistiques de ces différentes régions".

Comme un voyage imaginaire, l'exposition "traverse les territoires et les sites allant de Marrakech à Tafilalet jusqu'aux régions subsahariennes, du Niger à la Mauritanie".

Chaque étape du parcours est en lien avec une de ces régions qui, porteuse de son histoire, enrichit et transforme les autres régions au contact des populations nomades ou semi-nomades.

Riche de ces échanges, chaque objet exposé est en réalité témoin et indice de pratiques culturelles partagées et atteste de la présence d'un socle culturel commun, souligne la même source.

"Avec cette mosaïque qui se développe de part et d'autre, du Maroc au Sahel, il s'agit aussi de penser tous ces mondes comme une seule entité



communiqué.

Et de poursuivre que par ces jeux de rapprochements et de renvois, l'exposition "porte une nouvelle attention à ces cultures et tente de rendre manifestes les apports mutuels de tous ces décors et motifs".

"Elle semble nous dire beaucoup sur Bert Flint mais aussi sur notre monde et se fait l'écho des territoires qu'il a traversés et des cultures qu'il aime", explique-t-on.

Et de conclure que cette exposition, à l'image de la pensée de Bert Flint, "tire sa force de cette façon d'être totalement en phase avec notre époque, une façon d'être profondément contemporaine".

Né en 1931 aux Pays-Bas, Bert Flint est diplômé de l'Université d'Utrecht. Depuis 1957, il habite Marrakech où il était venu enseigner l'espagnol. Passionné des arts populaires marocains, Flint effectue des recherches sur différents aspects de la culture amazighe et collectionne des objets depuis plus de soixante années.

Ardent défenseur de la culture rurale marocaine, il ouvre, en 1996, son propre musée à Marrakech, le Musée Tiskiwin, qu'il finance de manière autonome et où il partage avec le public une collection comprenant des costumes, des bijoux, des meubles, des tapis et des textiles provenant principalement de la Vallée du Souss et de la région subsaharienne du Royaume.

Au travers de ses collections, il témoigne des liens profonds qui unissent le Maroc et sa culture au monde subsaharien.

culturelle et artistique", explique-t-on, ajoutant que dans cette perspective, l'exposition parle du regard de Bert Flint sur les œuvres et les mondes qu'elles suggèrent.

"Les œuvres parlent aussi les unes des autres, nous renvoyant une certaine image de cette géographie artistique. Est-Ouest, Nord-Sud, les échanges et les circulations sont comme des traits d'union culturels reliant les traditions marocaines à l'Afrique subsaharienne", note le

Institut Cervantès de Fès

Un cycle de cinéma dédié à la femme



Le huitième cycle de cinéma en ligne de l'Institut Cervantès de Fès se déroulera du 09 au 26 mars courant sous le signe des femmes pionnières.

Intitulée "Espace féminin. Pionnières", cette nouvelle offre de cinéma en ligne coïncide cette année avec la journée internationale de la femme, célébrée chaque 08 mars.

Pour la première fois cette année, le cycle se concentre sur les femmes qui ont fait leurs débuts en tant que réalisatrices des années 1950 aux années 1980 et, par conséquent, ont été des pionnières dans l'histoire de la cinématographie espagnole.

Au programme, l'Institut prévoit deux projections chaque semaine de ce mois de mars. Six films seront ainsi diffusés : "Segundo López. Aventurier urbain" (1952), "la chatte" (1956), "le crime de Cuenca" (1979), "séance de nuit" (1981), "après... on ne peut pas vous laisser tout seul" (1979-1981), "après...bien attaché" (1979-1981).

"Espace féminin" est, depuis 2010, un programme constant de l'Institut Cervantès dédié à la culture féminine, qui propose généralement des films récents servant d'échantillon de productions cinématographiques dirigées par des femmes.

Concours « Prince des poètes »

Clôture de la 1ère étape avec une participation marocaine

La première étape des épisodes retransmis en direct de la 9ème édition du concours "Amir Chouarae" (prince des poètes) a pris fin à Abu Dhabi avec une participation marocaine. Quatre poètes, dont le Marocain Abdelhak Adnane, Hiba Ramdan Cheriki (Syrie), Sultan Dabt (Arabie Saoudite) et Dayf Allah Jalo (USA), ont pris part au 5ème et dernier épisode au titre de la première étape.

La candidate syrienne s'est déjà qualifiée sur décision du jury pour la 2ème étape qui débute mardi prochain, tandis que les autres prétendants seront départagés sur la base du vote du

public via les réseaux sociaux. Deux autres candidats seront retenus.

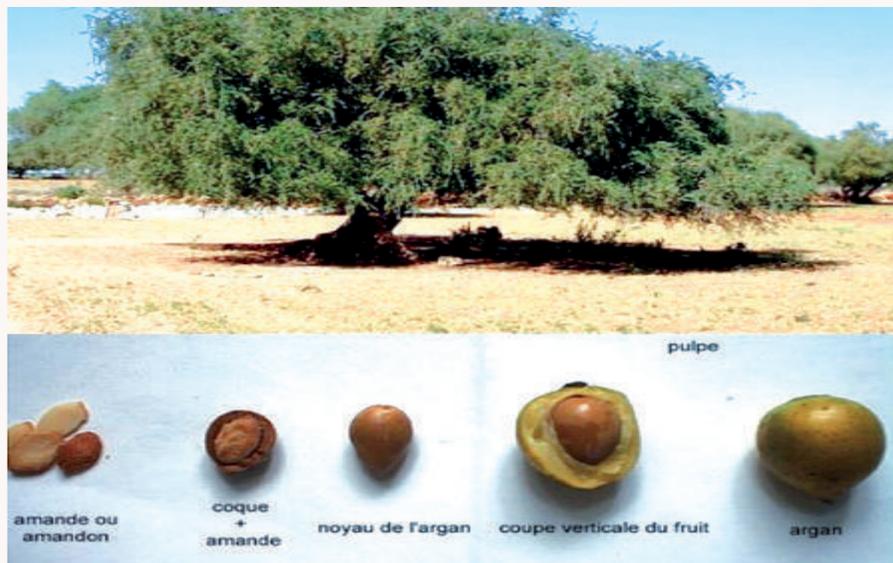
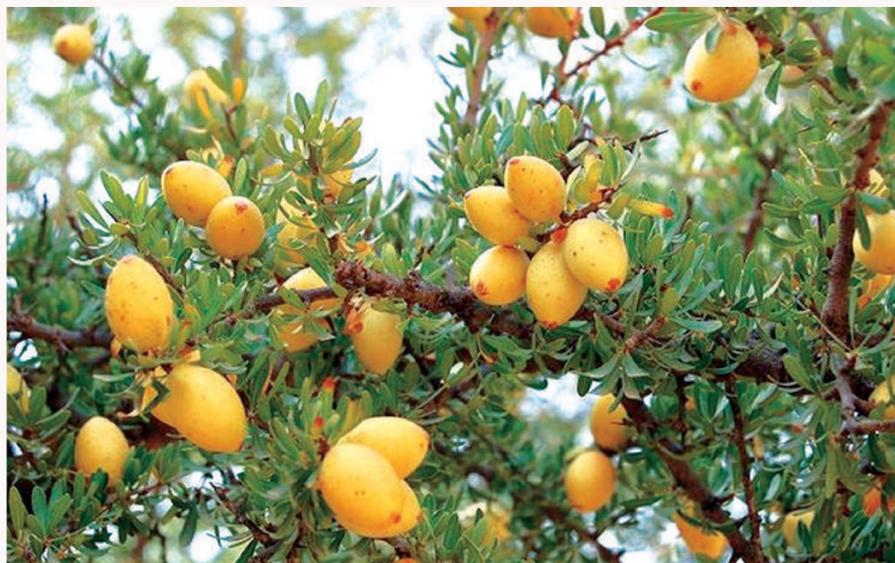
Ce concours, diffusé chaque mardi sur des chaînes émiraties, connaît la participation de 20 poètes provenant de pays arabes, d'Afrique et des Amériques.

Le lauréat de cette compétition empochera un million de Dirham émiratis, le deuxième 500.000 DH émiratis alors que le troisième recevra 300.000 DH émiratis.

Des prix de 200.000 DH et 100.000 DH émiratis seront décernés respectivement aux poètes qui arriveront 4ème et 5ème.



L'ONU proclame le 10 mai Journée internationale de l'arganier



“ Le 3 mars 2021 restera gravé dans l'histoire de la biosphère de l'arganier. En effet, ce mercredi, et à l'initiative du Maroc, l'Assemblée générale des Nations-Unies, à New York, a adopté par consensus la résolution qui proclame le 10 mai de chaque année comme Journée internationale de l'Arganier. Cette résolution onusienne a été largement co-sponsorisée par 113 Etats membres des Nations-Unies. ”

L'Arganier, arbre endémique du Maroc, patrimoine culturel immatériel de l'humanité et source ancestrale de développement durable sera ainsi célébré le 10 mai de chaque année à l'échelle nationale et internationale. Le choix de la journée du 10 mai est inspiré du cycle de la maturation du fruit de l'arganier.

Il s'agit d'une initiative 100% marocaine qui a été lancée en février 2020 lors d'un événement organisé par le Royaume, en collaboration, avec l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (UN DESA), la FAO, l'UNESCO et l'OMS. Cet événement a été clôturé par le lancement du processus de négociation de la résolution sur la Journée internationale de l'arganier qui a été interrompu et a dû s'arrêter à cause des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les modalités et conditions de travail à l'ONU.

La Mission permanente du Maroc auprès des Nations-Unies a relancé le processus de négociation au début de l'année 2021. Ce processus a été clôturé après quatre rounds de réunions virtuelles de consultations avec les Etats membres des Nations Unies.

Bien que le contexte de négociation a été marqué par les défis imposés par la crise sanitaire et la réalité vir-



tuelle des négociations, le processus et le texte de la résolution ont, énormément, gagné en termes d'intérêt et soutien de la part de la grande majorité de la communauté onusienne.

La proclamation de la journée internationale de l'arganier est ainsi une reconnaissance à l'échelle internationale des efforts du Royaume, sous les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans la protection et la valorisation de l'arganier. Cette résolution onusienne reconnaît la contribution colossale du secteur de l'arganier dans la mise en œuvre des 17 objectifs de l'agenda 2030 et la réalisation du développement durable dans ses trois dimensions: économique, sociale et environnementale. Elle a, également, mis en valeur les nombreux usages de l'huile d'argan, en particulier, dans la médecine tradi-

tionnelle, complémentaire et dans les industries culinaires et cosmétiques.

L'autonomisation financière et l'émancipation de la femme dans le milieu rural, est l'un des piliers du texte de cette résolution. Le Maroc a donné un cas d'école en matière de renforcement de l'inclusion financière des femmes, de l'économie solidaire, l'éradication de la pauvreté et le développement humain à travers le soutien et la promotion du rôle des coopératives et autres formes d'organisation agricoles actives dans le secteur de l'arganier.

Par ailleurs, ladite proclamation vient, à point nommé, où la communauté internationale se prépare pour le Sommet des Nations Unies sur les Systèmes alimentaire. En effet, le caractère unique de l'arganier est basé sur des pratiques agroforestières durables et

“ Par ailleurs, ladite proclamation vient, à point nommé, où la communauté internationale se prépare pour le Sommet des Nations Unies sur les Systèmes alimentaire. ”

résilientes et qui assure la viabilité des systèmes de production alimentaire, la préservation de la diversité biologique et l'adaptation et la mitigation des effets des changements climatiques.

Le texte de cette commémoration stipule, également, l'appel à une coopération internationale renforcée pour soutenir et promouvoir la préservation de la biosphère de l'Arganier et développer davantage une croissance durable du secteur de la production de l'argan.

Le 10 mai prochain, marquera la première célébration au niveau national et international de la journée de l'arganier. Le Maroc en collaboration avec les agences onusiennes et les différents départements et acteurs nationaux célébrera avec éclat la journée internationale de l'arganier, ce qui donnera un nouvel élan à la valorisation de la biosphère de l'arganier tant au niveau national qu'international.